

**MINISTRE DE L'ENERGIE, DES
MINES ET DES CARRIERES**

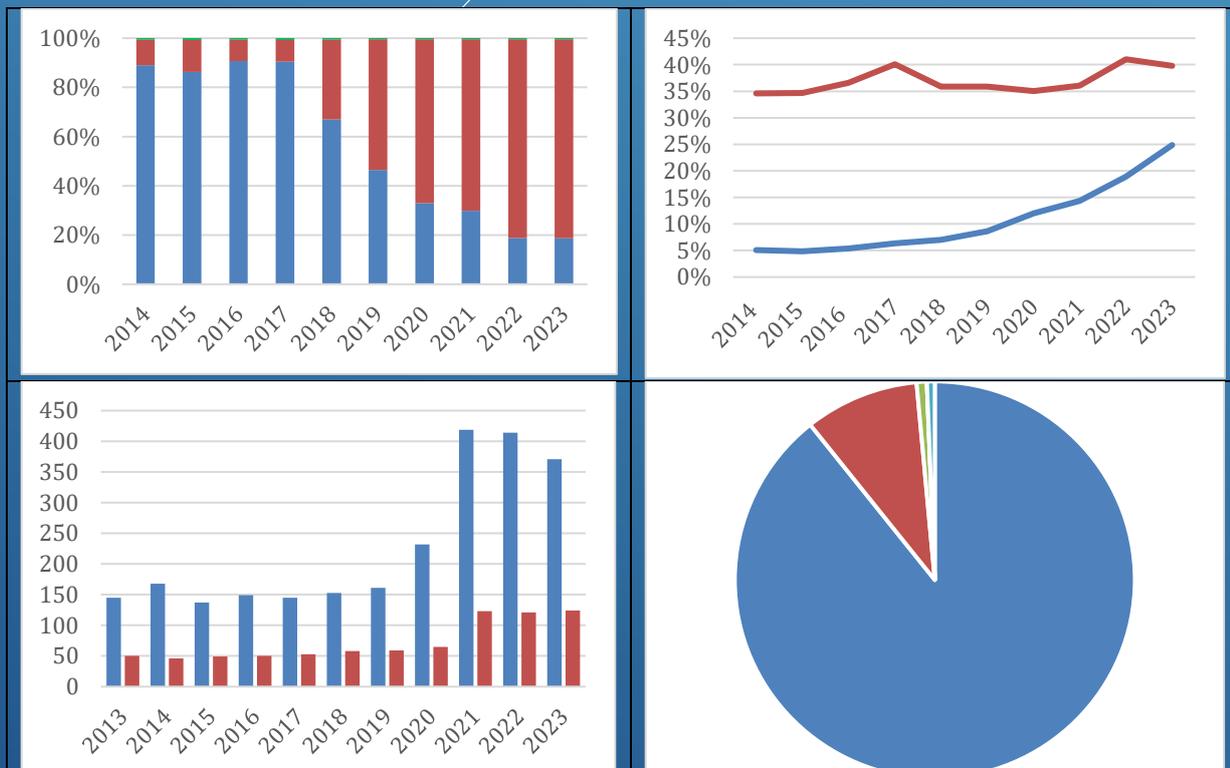
SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DES
ETUDES ET DES STATISTIQUES
SECTORIELLES**



BURKINA FASO
Unité-Progress-Justice

**TABLEAU DE BORD 2023 DU MINISTRE DE
L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES**



AOUT 2024



AVANT PROPOS

Les secteurs de l'énergie, des mines et des carrières constituent des piliers importants de l'économie nationale. Pour une meilleure appréciation de l'action du gouvernement, il est nécessaire de rendre disponibles les données statistiques.

S'inscrivant dans cette dynamique, mon département, à travers l'annuaire statistique et le tableau de bord, joue sa partition en mettant régulièrement à la disposition des décideurs, des investisseurs, des partenaires techniques et financiers, des chercheurs et autres usagers, des données statistiques fiables afin de favoriser une meilleure planification des actions de développement en lien avec les secteurs énergétique et minier de notre pays. Le tableau de bord est un complément de l'annuaire statistique, qui rassemble les indicateurs construits, présentés et analysés de façon périodique tout en combinant le visuel et la narration afin de faciliter la compréhension des évolutions des indicateurs essentiels.

Le présent tableau de bord présente une analyse des données sur la période 2014-

2023. Il résulte d'un travail d'équipe des cadres de mon département en collaboration avec d'autres départements et structures partenaires.

Aussi j'exprime mes remerciements à l'ensemble des acteurs qui se sont impliqués dans l'élaboration de ce document combien essentiel pour mon département. Par ailleurs, j'exhorte l'ensemble des structures à une collaboration soutenue afin de renforcer le système d'informations au sein du ministère en vue de garantir une production qualitative de données.

Conscient de la nécessité d'une large diffusion du présent tableau de bord, je porte à la connaissance de tous les acteurs qu'il est disponible à la Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS) et accessible aux adresses web du Ministère « www.energie-mines.gov.bf », de la DGCM « www.ecadastreminier.bf », de la SONASP « www.sonasp.bf », du BUMIGEB « www.bumigeb.bf », du CNS « www.cns.bf », du SP/ITIE « www.itie-bf.bf », de la SONABEL « www.sonabel.bf », de l'ANEREE « www.aneree.bf », de la CMB « www.chambredesmines.bf » et de l'ABER « www.aber.bf ».

J'ose espérer que ce document répondra à vos attentes et constituera un instrument de référence en matière de statistiques dans les domaines de l'énergie, des mines et des carrières.

Le Ministre de l'Énergie,
des Mines et des Carrières

Yacouba Zaire GOUBA
Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Economie et des Finances

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX.....	1
LISTE DES GRAPHIQUES.....	2
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	4
UNITES DE MESURE	5
CONTEXTE	6
1. RESSOURCES HUMAINES	9
1.1. Structures centrales	9
1.2. Structures rattachées	11
2. RESSOURCES FINANCIERES	13
3. CONTRIBUTION DES MINES ET DES CARRIERES A L'ECONOMIE	16
3.1. Contribution des mines et des carrières à la formation du Produit intérieur brut	16
3.2. Production et exportation des substances du secteur minier.....	18
3.3. Contribution des mines et des carrières aux recettes du budget de l'Etat	20
3.4. Contribution des mines et des carrières aux recettes du budget des collectivités territoriales(CT)	22
4. ACTIVITES EXTRACTIVES.....	24
4.1. Titres miniers et autorisations de substances de mines.....	24
4.2. Titres miniers et autorisations de substances de mines (suite).....	26
4.3. Autorisations d'exploitation industrielle de substances de carrières	28
4.4. Production industrielle des substances de carrières	30
4.5. Biens et Services des sociétés minières	32
5. Recouvrement des recettes dans le domaine de l'électricité par le Ministère (structures centrales).....	35
6. ENERGIE ELECTRIQUE.....	36
6.1. Production d'électricité.....	36
6.2. Livraison d'énergie électrique à la distribution	38
6.3. Capacité de production.....	40
6.4. Besoin en électricité	42
6.5. Longueur du réseau	44
6.6. Taux d'électrification et de couverture	46
6.7. Nombre de localités électrifiées	48
6.8. Abonnement.....	50
6.9. Consommation d'énergie électrique	52
6.10. Consommation en combustibles des centrales thermiques de la SONABEL.....	54
7. HYDROCARBURES	56

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Personnel des structures centrales	10
Tableau 2 : Personnel des structures rattachées	12
Tableau 3 : Dotations budgétaires	13
Tableau 4 : Valeur ajoutée des mines et des carrières.....	17
Tableau 5 : Valeurs des exportations des industries extractives	19
Tableau 6 : Contribution du secteur des mines et carrières aux recettes du budget de l'Etat	21
Tableau 7 : Contribution du secteur des mines et des carrières aux budgets des CT	23
Tableau 8 : Les sites miniers (titres et autorisations) par mode d'exploitation	25
Tableau 9 : Les sites miniers (titres et autorisations) par mode d'exploitation	27
Tableau 10 : Les autorisations d'exploitation industrielle des carrières par substance	29
Tableau 11: Production des substances de carrière.....	31
Tableau 12 : Achats de biens et services	33
Tableau 13 : Récapitulatif de la production électrique nationale.....	36
Tableau 14 : Récapitulatif de la livraison d'énergie	39
Tableau 15 : Récapitulatif de la capacité de production nationale	41
Tableau 16 : Récapitulatif de la puissance souscrite.....	43
Tableau 17 : Récapitulatif de la longueur du réseau électrique.....	45
Tableau 18 : Taux de couverture et d'électrification	46
Tableau 19 : Récapitulatif du nombre de localités électrifiées	49
Tableau 20 : Récapitulatif du nombre d'abonnés	51
Tableau 21 : Récapitulatif de la consommation en énergie électrique	53
Tableau 22 : Consommation des centrales	55
Tableau 23 : Récapitulatif des achats des hydrocarbures	57

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution du personnel des structures centrales par sexe.....	10
Graphique 2 : Personnel des structures centrales par tranche d'âge en 2023	10
Graphique 3 : Répartition de l'effectif 2023 par ancienneté.....	10
Graphique 4 : Répartition du personnel du métier « Mines et énergie » par sexe en 2023.....	10
Graphique 5 : Répartition du personnel des EPE par sexe en 2023	12
Graphique 6 : Personnel du BUMIGEB par tranche d'âge en 2023.....	12
Graphique 7 : Répartition du personnel des sociétés d'Etat par sexe en 2023.....	12
Graphique 8 : Répartition de l'effectif de SONABEL par tranche d'âge.....	12
Graphique 9 : Répartition du Personnel des EPE par catégorie en 2023.....	12
Graphique 10 : Evolution des dotations du MEMC	14
Graphique 11 : Evolution du taux d'exécution des transferts courants	14
Graphique 12 : Evolution des dotations de transferts courants aux structures rattachées (en millions de FCFA).....	14
Graphique 13 : Evolution de l'exécution des transferts courants aux structures rattachées (en millions de FCFA).....	14
Graphique 14 : Evolution des dépenses du personnel du MEMC	14
Graphique 15 : Evolution des dépenses courantes et en capital.....	14
Graphique 16 : Evolution de la valeur ajoutée des industries extractives	17
Graphique 17 : Evolution du cours moyen de l'Or en \$US /Once	17
Graphique 18 : Part des industries extractives dans le PIB	17
Graphique 19 : Evolution du PIB	17
Graphique 20 : Exportation d'or et du zinc en milliards de FCFA.....	19
Graphique 21 : Evolution de la production d'argent en tonne.....	19
Graphique 22 : Evolution de la production d'or en tonne	19
Graphique 23 : Evolution de la production du minerai de zinc en millier de tonnes.....	19
Graphique 24 : Evolution des exportations d'or et de zinc en milliards de FCFA.....	19
Graphique 25 : Recettes Minières	21
Graphique 26 : répartition des recettes de service en 2023	21
Graphique 27 : Evolution des recettes issues de l'industrie minière	21
Graphique 28 : Evolution des recouvrements des recettes des mines et carrières.....	21
Graphique 29 : Evolution des dividendes en millions de FCFA	23
Graphique 30 : Répartition du FMDL cumulé par région en milliers de FCFA en 2023	23
Graphique 31 : Evolution du montant cumulé par an du FMDL en milliers de FCFA	23
Graphique 32 : Répartition de la taxe superficielle cumulée par région en 2023 en milliers de FCFA	23
Graphique 33 : Evolution du nombre de titres miniers et autorisations par mode d'exploitation	25
Graphique 34 : Répartition du nombre de titres miniers et autorisations par mode d'exploitation en 2023 (%).....	25
Graphique 35 : Situation des titres miniers et autorisations valides.....	25
Graphique 36 : Répartition des permis et autorisations d'exploitation par substances de mines en 2023	25
Graphique 37 : Répartition des permis d'exploitation industrielle par région en 2023	27
Graphique 38 : Répartition des permis d'exploitation semi mécanisée par région en 2023.....	27
Graphique 39 : Répartition des autorisations d'exploitation artisanale par région en 2023.....	27
Graphique 40 : Evolution de l'ensemble des permis octroyés	27
Graphique 41 : Evolution des titres renouvelés.....	27
Graphique 42 : Répartition des carrières en production par région en 2023	29
Graphique 43 : Nombre de sites de carrières par substance en 2023	29
Graphique 44 : Evolution du nombre de sites des principales substances.....	29
Graphique 45 : Evolution de la production des substances de carrière (m ³).....	31
Graphique 46 : Evolution de la production du sable (m ³).....	31
Graphique 47 : Evolution de la production des principales substances de carrières (m ³).....	31

Graphique 48: Achats de biens et services définis par l'arrêté	33
Graphique 49: Achats de biens et services non définis par l'arrêté	33
Graphique 50: Part des achats locaux en 2023 définis par arrêté	33
Graphique 51 : Part des achats locaux en 2023 non défini par l'arrêté	33
Graphique 52 : Evolution des recouvrements des recettes dans le domaine de l'électricité (en millions de FCFA)	35
Graphique 53 : Evolution de la production d'électricité	37
Graphique 54 : Evolution de la production nationale et des importations en GWh	37
Graphique 55 : Production des COOPEL en GWh	37
Graphique 56 : Part des importations par pays d'origine	37
Graphique 57 : Part des énergies renouvelables dans la production nationale	37
Graphique 58 : Livraison d'électricité par la SONABEL	39
Graphique 59 : Livraison d'électricité par les COOPEL	39
Graphique 60 : Rendement par acteur	39
Graphique 61 : Nombre de centrales	41
Graphique 62 : Nombre de centrales par type	41
Graphique 63 : Puissance installée par type de centrale 2023	41
Graphique 64 : Evolution de l'offre et de la demande à la pointe	43
Graphique 65 : Evolution de la puissance de pointe annuelle	43
Graphique 66 : Part de la longueur par type de réseau en 2023	45
Graphique 67 : Evolution de la longueur du réseau	45
Graphique 68 : Répartition de la longueur du réseau par région	45
Graphique 69 : Taux d'électrification national	47
Graphique 70 : Taux de desserte national	47
Graphique 71 : Taux de couverture national	47
Graphique 72 : Taux de couverture par région	47
Graphique 73 : Evolution du nombre de localités électrifiées par structure	49
Graphique 74 : Evolution du nombre de nouvelles localités électrifiées	49
Graphique 75 : Répartition du nombre de localités nouvellement électrifiées en 2023	49
Graphique 76 : Evolution du nombre total d'abonnés	51
Graphique 77 : Evolution du nombre d'abonnés BT selon le mode de paiement	51
Graphique 78 : Répartition des types d'abonnés en 2022	51
Graphique 79 : Evolution du nombre d'abonnés de l'ABER	51
Graphique 80 : Répartition des abonnées par région	51
Graphique 81 : Electricité totale vendue (millions de kWh)	53
Graphique 82 : Electricité vendue par type de consommateur	53
Graphique 83 : Répartition de la consommation par type de branchement en 2023	53
Graphique 84 : Consommation d'électricité des régions de 2023	53
Graphique 85 : Consommation en FUEL/DDO en milliers de tonnes	55
Graphique 86 : Consommation de Lubrifiants en Kg	55
Graphique 87 : Consommation spécifique en combustibles (g/Kwh)	55
Graphique 88 : Consommation spécifique en lubrifiants (g/Kwh)	55
Graphique 89 : Achats de produits liquides en milliers de tonnes	57
Graphique 90 : Achats de gaz en milliers de tonnes	57
Graphique 91 : Volume total d'hydrocarbures vendu (en milliers de m ³)	57
Graphique 92 : Volume total gaz butane vendu (en milliers de m ³)	57
Graphique 93 : Répartition des achats de produits liquides en 2022	57

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ABER	: Agence Burkinabé de l'Electrification Rurale
ANEREE	: Agence Nationale des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique
TAMA	: Taux d'accroissement moyen annuel
BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BNAF	: Brigade nationale anti-fraude de l'or
BT	: Basse tension
BUMIGEB	: Bureau des mines et de la géologie du Burkina
CIDPH	: Comité Interministériel de Détermination des Prix des Hydrocarbures
CM	: Chargé de mission
COOPEL	: Coopérative d'électricité
CT	: Conseiller technique
DAD	: Direction des archives et de la documentation
DAF	: Direction de l'Administration des Finances
DAJC	: Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux
DCEPM	: Direction de la Communication et de la Presse Ministérielle
DDII	: Direction du développement institutionnel et de l'innovation
DDO	: Distillated Diesel Oil
DGC	: Direction générale des carrières
DGCM	: Direction générale du cadastre minier
DGD	: Direction générale des douanes
DGESS	: Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DGF	: Direction de la gestion des finances
DGI	: Direction générale des impôts
DGMG	: Direction générale des mines et de la géologie
DGTCP	: Direction générale du trésor et la comptabilité publique
DRH	: Direction des ressources humaines
FE	: Fonds d'équipement
FMDL	: Fonds minier de développement local
HT	: Haute Tension
INSD	: Institut national de la statistique et de la démographie
ITS	: Inspection Technique des Services
MEMC	: Ministère de l'énergie, des mines et des carrières
MT	: Moyenne tension
PIB	: Produit intérieur brut
PS	: Perception spécialisée
SONABEL	: Société nationale d'électricité du Burkina Faso
SONASP	: Société nationale des substances précieuses
SP/CNM-FMDL	: Secrétariat permanent de la commission nationale des mines et du Fonds minier de développement local
SP-ITIE	: Secrétariat permanent de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives

UNITES DE MESURE

g	: gramme
GW	: GigaWatt
GWh	GigaWatt heure
Kg	: kilogramme
Km ²	: kilomètre carré
kW	: KiloWatt
kWh	: KiloWatt heure
m ³	: Mètre cube
MW	MégaWatt
MWc	MégaWatt crête
MWh	: MégaWatt heure
t	: tonne
Wc	: Watt crête

CONTEXTE

Les secteurs de l'énergie, des mines et des carrières constituent des piliers importants de l'économie nationale. En vue d'un égal accès de tous aux énergies modernes de qualité et l'accroissement des retombées de l'exploitation des substances minérales au profit des populations, le gouvernement burkinabè a entrepris des réformes dans ces secteurs. Ainsi, des stratégies ont été adoptées afin de mieux planifier la mise en œuvre des actions y relatives.

La mise en œuvre de ces actions a été marquée, au cours de l'année 2023, au plan international par la crise russo-ukrainienne qui a engendré un renchérissement du cours du Dollar, des prix des hydrocarbures et des coûts des équipements. Au plan national, elle a été marquée par la dynamique de reconquête du territoire avec des impacts sur les activités d'exploration et d'exploitation minière, ainsi que sur les travaux d'électrification dans les zones à fort défi sécuritaire. En effet, le sous-secteur minier est fortement touché par cette crise du fait de l'inaccessibilité de certaines zones d'intervention, la fermeture de certains sites miniers et la baisse de la production.

Le sous-sol du Burkina Faso regorge de substances minérales telles que l'or, le zinc, le manganèse, le cuivre et les substances de carrières telles que les granites, les calcaires dolomitiques, etc. Au cours de l'année 2023, douze (12) mines industrielles sont en production contre onze (11) en 2022, avec une production d'or de 57,338 tonnes et 58,159 tonnes respectivement (y compris l'or collecté de la production artisanale et semi-mécanisée).

Cependant, la production minière connaît une baisse continue depuis 2021, l'arrêt des activités de production et des travaux de recherche de certaines mines. A cela on peut ajouter des conflits sociaux, des accidents liés aux explosifs et aux éboulements sur les sites miniers artisanaux.

Le dynamisme du secteur minier est aussi porté par la diversité des substances de carrières mises en évidence par différents projets de recherche. Toutefois, ce sous-secteur des carrières n'a pas encore atteint la croissance escomptée du fait de la concurrence

déloyale, des déclarations minorées de la production, de la faible valorisation des minéraux de développement.

Quant au secteur de l'énergie, il est caractérisé par une prédominance de l'utilisation des énergies de la biomasse, une dépendance aux énergies fossiles, un faible et inéquitable accès aux énergies modernes et une valorisation insuffisante des énergies renouvelables endogènes. Disposant d'un important potentiel en énergies renouvelables notamment le solaire, la tendance actuelle est de promouvoir le mix-énergétique à travers une meilleure valorisation de l'énergie solaire. Cependant, une bonne partie des besoins énergétiques du pays est encore assurée par des combustibles fossiles et l'énergie provenant des pays voisins tels que le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Togo à travers l'interconnexion électrique. En 2023, la part des énergies renouvelables, largement dominée par la production solaire photovoltaïque représente 21,9% de la production nationale d'énergie et l'énergie électrique importée est de 58,2% de l'offre totale.

Afin de disposer d'informations fiables pour les prises de décisions, la production régulière des données statistiques s'avère nécessaire. Les documents statistiques constituent des outils de suivi et d'évaluation des politiques publiques notamment le Plan d'Actions pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD 2023-2025).

1. PRINCIPAUX INDICATEURS

Désignation	Unité	2022 (A)	2023 (B)	Ecart /2022 (B-A)
Nombre de mines industrielles en Production	Nombre	11	12	1
Production d'or	Tonnes	58,159	57,338	-0,82
Nombre d'emplois directs dans les industries minières	Nombre	18 995	18 863	-132
Proportion d'emplois occupés par les nationaux dans les mines	%	95,3	96,1	0,8
Nombre d'emplois directs dans les entreprises de carrières	Nombre	1 181	1 130	-51
Nombre de carrières en exploitation	Nombre	35	31	-4
Contribution du secteur des mines et carrières par régies de recettes	Million de FCFA	540 984	539 391	-1 593
Contribution des industries extractives au PIB aux prix courants	Milliard de FCFA	11 779,5	12 328,5	549
Part des industries extractives dans le PIB	%	14,5	14,8	0,3
Proportion des achats locaux des biens et services dans la Production nationale d'énergie électrique	%	32,65	37,81	5,16
Importation totale d'énergie électrique	GWh	1 013,5	1 137,7	124,2
Energie totale livrée à la distribution	GWh	1 492,2	1 582,2	90
Taux de couverture électrique nationale	%	2 452,8	2 660,9	208,1
Taux d'électrification national urbain	%	49,99	52,2	2,21
Taux d'électrification national rural	%	86,96	87,04	0,08
Taux d'électrification national	%	5,49	7,02	1,53
Puissance installée	MW	25,24	26,29	1,04
Localités électrifiées	Nombre	501,08	601,01	99,94
Part des énergies renouvelables dans la production nationale	%	1 169	1 287	118
Abonnés à l'électricité	Nombre	14,49	21,90	7,41
		1 052 869	1 119 179	66 310

1. RESSOURCES HUMAINES

1.1. Structures centrales

Points saillants :

- ❖ Baisse de 7,5% de l'effectif des structures centrales ;
- ❖ 12% du personnel féminin du métier « mines et énergie » ;
- ❖ 47,68% de l'effectif d'ancienneté de moins de cinq ans.

Commentaire :

En 2023, l'effectif du personnel des structures centrales du Ministère est de 495 agents. Cet effectif a baissé entre 2022 et 2023 passant de 535 à 495 agents, soit une baisse de 7,5%. Cette baisse s'explique par les départs non compensés du fait de la suspension des recrutements sur mesures nouvelles en 2022.

Le personnel de sexe féminin représente 12% de l'effectif total du métier « mines et énergie ». L'effectif du personnel du métier « mines et énergie » est de 119 agents soit 24% de l'effectif du ministère.

L'effectif d'ancienneté de moins de cinq ans au sein des structures centrales du ministère représente 47,68%.

Structure du personnel : la répartition du personnel selon la catégorie, le sexe, l'âge et l'ancienneté.

Taux d'accroissement : = $(\text{valeur finale} - \text{valeur initiale}) / \text{valeur initiale}$. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage.

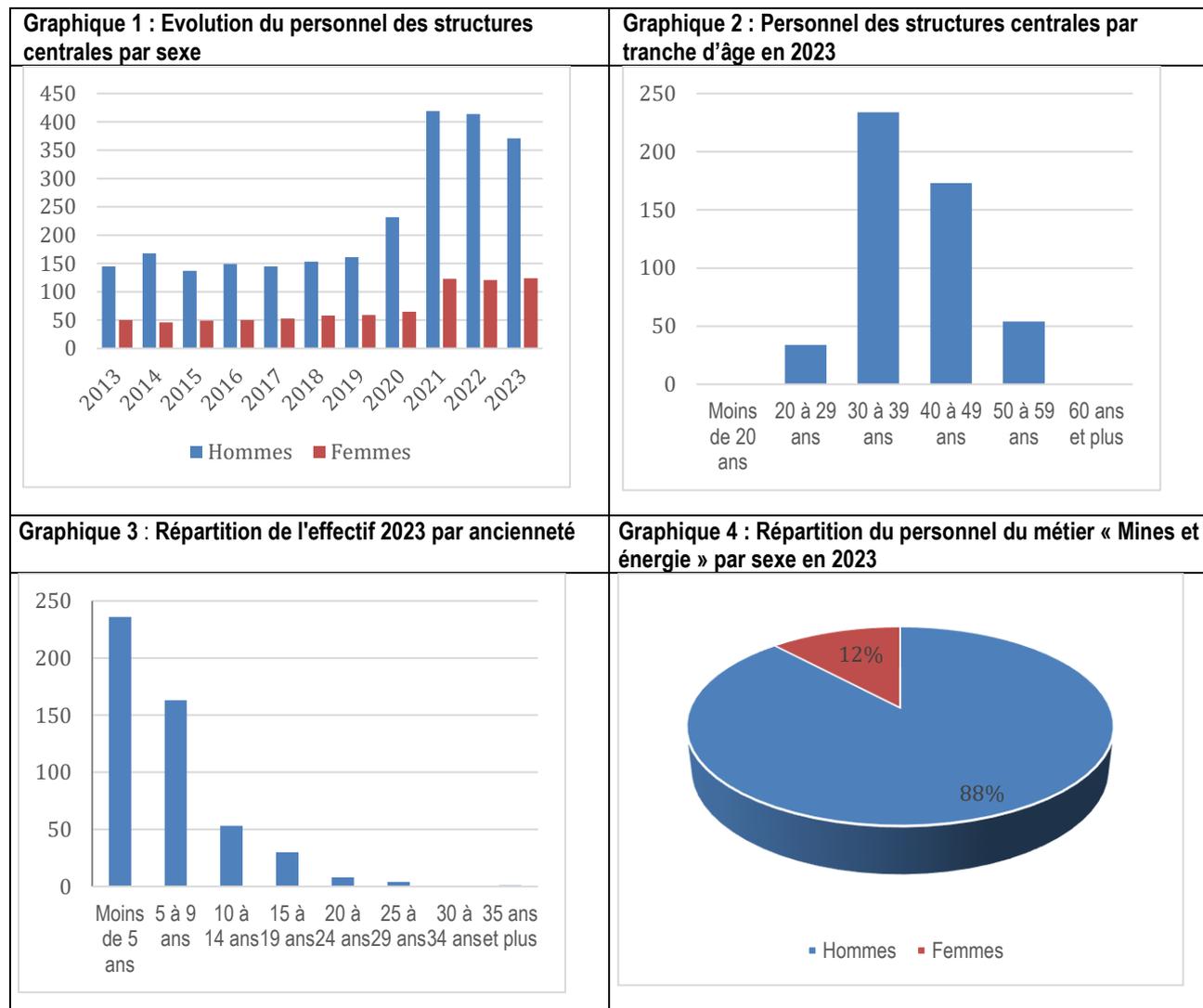
Le métier « Mines et énergie » est composé de deux familles d'emplois. La famille d'emplois « Géologie et mines » (Ingénieurs de conception, ingénieurs des travaux et techniciens supérieurs de la géologie et des mines) et la famille d'emplois « Energie » (Ingénieurs de conception, ingénieurs d'application et techniciens supérieurs en énergie) conformément au **décret N°2019-1111/PRES/PM/MFPTPS/MINEFID du 15 novembre 2019**, portant répertoire interministériel des métiers de l'Etat.

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2023.

Tableau 1 : Personnel des structures centrales

Sexe	Masculin	Féminin	Total	% des femmes	Variation/2023
Effectif total	2262	520	2782	18,7%	-1,5%
Structures centrales	371	124	495	25,1%	-7,5%
Structures rattachées	1891	396	2287	17,3%	-0,1%

Source : Annuaire statistique, 2023



1.2. Structures rattachées

Points saillants :

- ❖ 17,3% du personnel féminin des structures rattachées ;
- ❖ Plus de la moitié des cadres supérieurs et moyens de l'effectif des EPE ;
- ❖ Augmentation de 7,8% de l'effectif du personnel de l'ANEREE.

Commentaire :

L'effectif global des structures rattachées est de **2 287** dont 8,4% pour le BUMIGEB et 2,62% pour la SONASP, 84,74% pour la SONABEL, 2,4% pour l'ANEREE et 1,84% pour l'ABER.

Le personnel féminin des structures rattachées représente 17,3% de l'effectif total. L'ANEREE et l'ABER ont les plus forts taux de représentativité des femmes, soit respectivement 29,03% et 21,43%. Au sein des sociétés d'états (SONABEL, SONASP, BUMIGEB), le personnel de conception représente 27,17% et le personnel d'appui 72,83% de l'effectif total.

Pour l'ensemble des EPE (ABER, ANEREE), le nombre du personnel de conception (cadres supérieurs et cadres moyens) représente 81,44% tandis que le personnel d'appui et de soutien (agents d'exécution et agents d'appui) est de 18,56%.

L'effectif des agents de l'ANEREE a connu une hausse de 7,8% en 2023 contre une baisse de 10,5% entre 2021 et 2022.

Structure du personnel : la part du personnel selon le sexe, l'âge et le statut

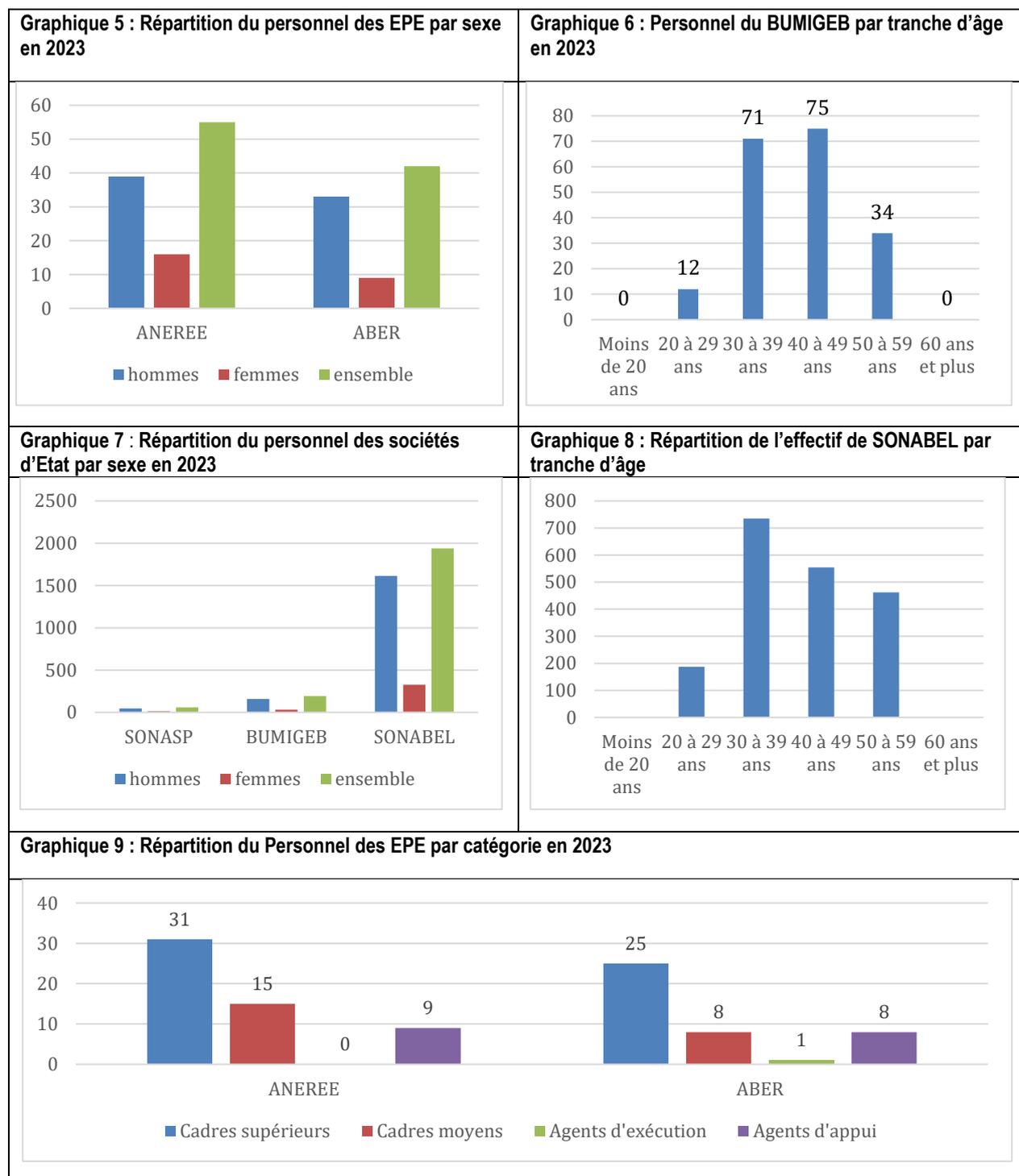
Taux d'accroissement : = $(\text{valeur finale} - \text{valeur initiale}) / \text{valeur initiale}$. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2023.

Tableau 2 : Personnel des structures rattachées

	Effectif en 2023	Pourcentage des femmes	Variation (%) 2023/2022
BUMIGEB	192	16,7%	15,7%
SONASP	60	23,3%	7,1%
SONABEL	1938	16,8%	-2,0%
ANEREE	55	29,1%	7,8%
ABER	42	21,4%	7,7%
Ensemble du personnel	2287	17,3%	-0,1%

Source : Annuaire statistique, 2023



2. RESSOURCES FINANCIERES

Points saillants :

- ❖ Baisse de 18,6% du budget du ministère ;
- ❖ Baisse de 39,1% des dépenses de fonctionnement.

Commentaire :

La dotation budgétaire du Ministère est passée de 48,89 milliards de FCFA à 39,785 milliards de FCFA entre 2022 et 2023, soit une régression de 18,6%. Ainsi les dépenses en capital et les dépenses courantes ont baissé respectivement de 19,9% et de 13,3%.

Les dépenses courantes sont composées des dépenses de personnel, de fonctionnement et des transferts courants. Les dépenses de fonctionnement ont baissé de 39,1% passant de 1 196 millions de FCFA à 728 millions de FCFA.

L'exécution globale du budget du Ministère s'est améliorée en 2023. En effet le taux d'exécution est passé de 40% en 2022 à 50,33% en 2023.

Les dotations des transferts courants des structures rattachées (BUMIGEB, SONASP, ABER et ANEREE) ont connu une hausse de 10% en 2023 contre une baisse de 14% en 2022. Le taux d'exécution global des transferts courants des structures rattachées est de 94% en 2023.

Note méthodologique :

Taux d'accroissement : = (valeur finale – valeur initiale) /valeur initiale. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage

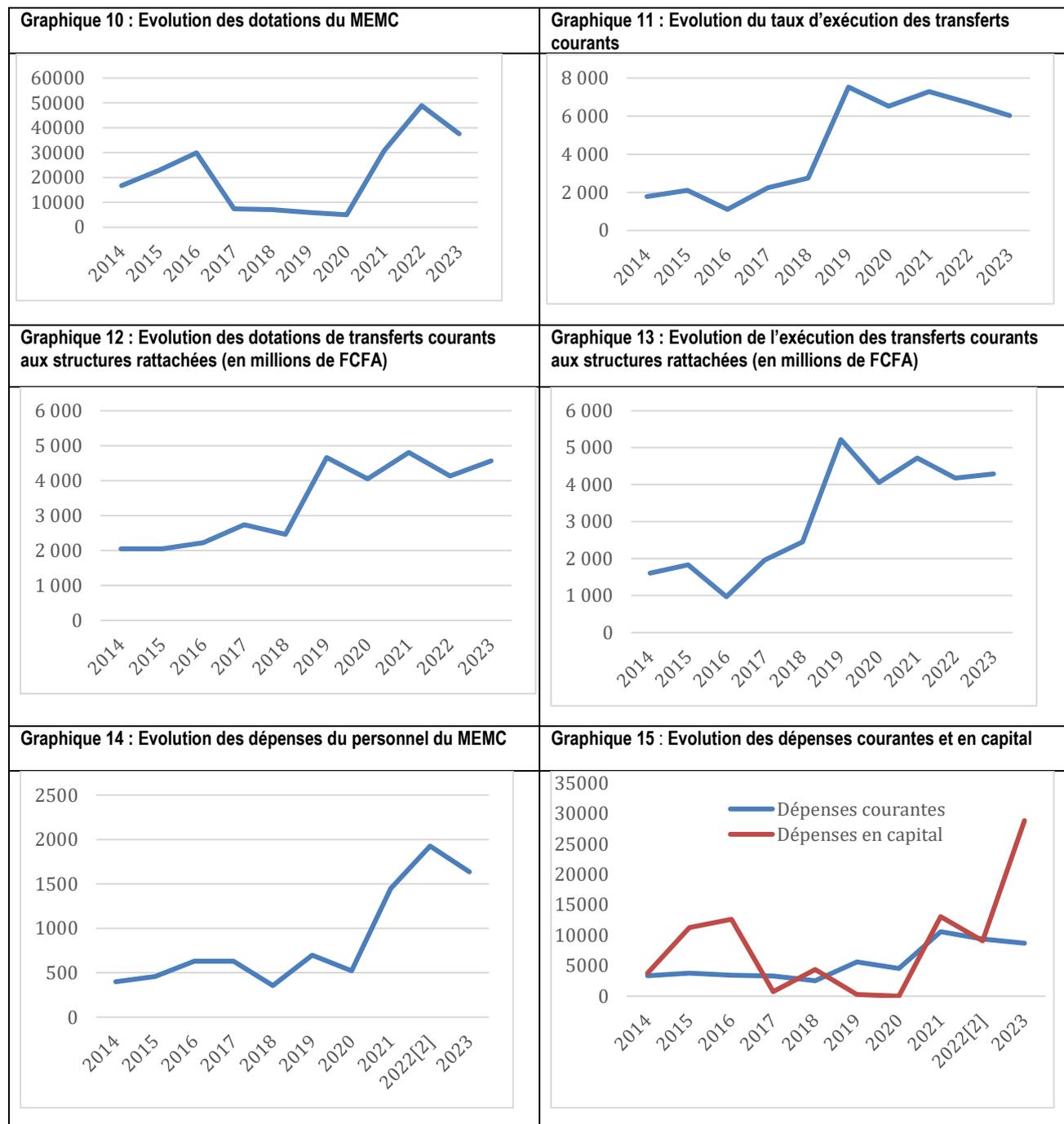
Taux d'exécution= montant exécuté / montant prévu

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2023.

Tableau 3 : Dotations budgétaires

	Montant en 2022 en millions	Variation (%) 2022/2021
Dépenses courantes (1)	8 465	-13,3%
Personnel	1 633	-15,2%
Fonctionnement	728	-39,1%
Transferts courants	6 103	-8,2%
Dépenses en capital (2)	3 1320	-19,9%
Total (1) + (2)	39 785	-18,6%

Source : Annuaire statistique, 2023



SECTION MINES ET CARRIERES

3. CONTRIBUTION DES MINES ET DES CARRIERES A L'ECONOMIE

3.1. Contribution des mines et des carrières à la formation du Produit intérieur brut

Points saillants :

- ❖ Baisse continue de la part des industries extractives dans le PIB depuis 2020 ;

Commentaire

De 2014 à 2023, le taux d'accroissement moyen annuel de la valeur ajoutée des industries extractives est de **14,32%**. Sur la même période, elle a connu deux phases d'évolution :

- ✓ une tendance haussière de 2014 à 2021 impulsée par la production d'or, qui bénéficiait d'un cours moyen d'once d'or sur le marché international en nette croissance ;
- ✓ une régression de 2021 à 2023 qui se justifie par une baisse de la production des substances de mines exploitées notamment l'or et la non production de zinc suite à l'arrêt de production de certaines mines.

Cette valeur ajoutée du sous-secteur extractif est passée de 1 898,1 milliards de FCFA en 2022 à 1 825 milliards de FCFA en 2023 soit une baisse de **3,85%**.

La contribution des industries extractives dans le PIB en 2023 est de **14,80%**. Ce taux régresse de 1,31 points de pourcentage par rapport à 2022 et s'explique par la baisse de la valeur ajoutée du sous-secteur extractif.

Note méthodologique :

Taux d'accroissement : = (valeur finale – valeur initiale) /valeur initiale. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage

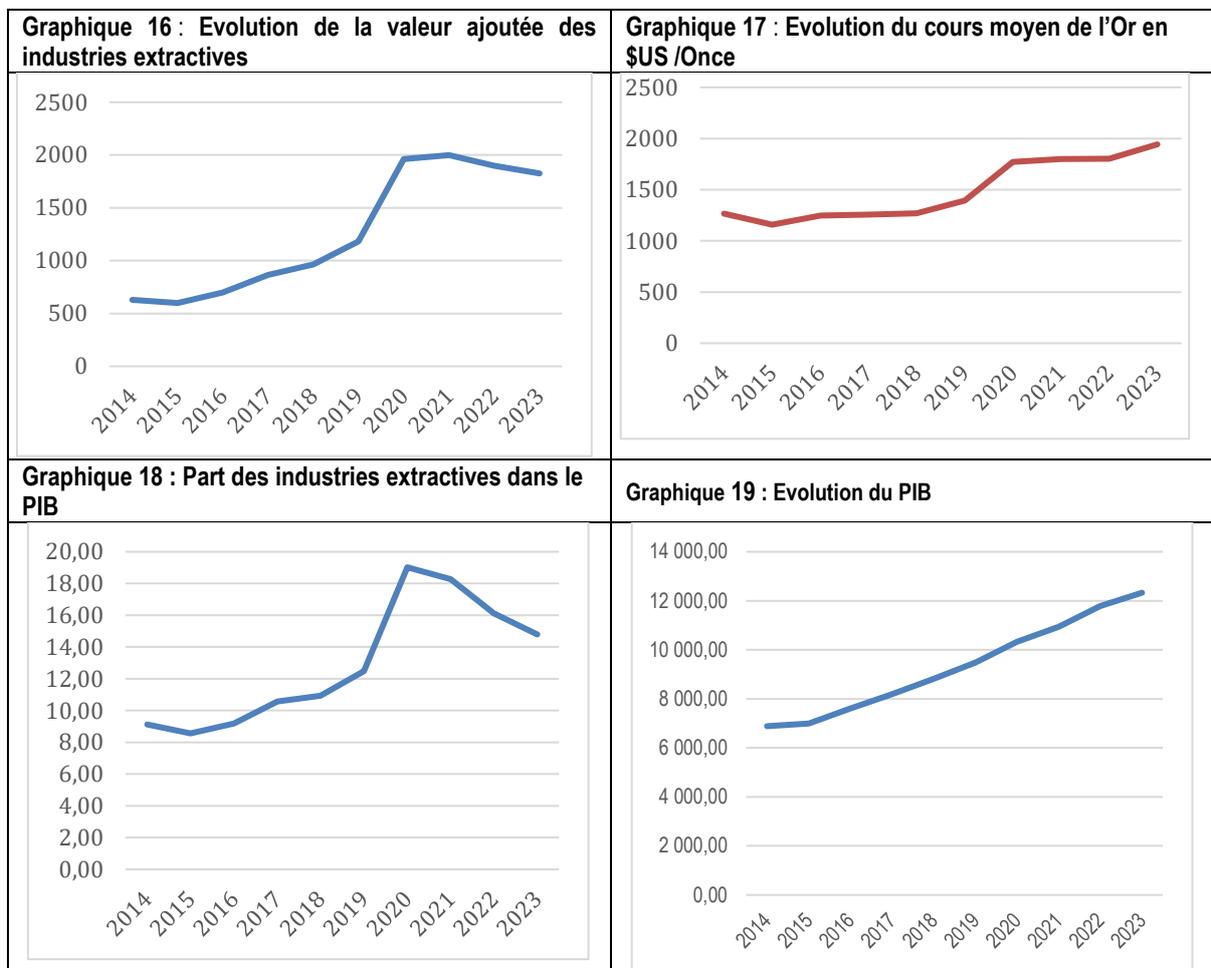
Taux d'exécution= montant exécuté / montant prévu

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2023.

Tableau 4 : Valeur ajoutée des mines et des carrières

	Montant en 2023 en milliards de FCFA	TAMA (%) 2023/2014	Variation (%) 2023/2022
VA industries extractives	1825,0	-0,68	-3,85
PIB	12328,5	-0,80	4,66

Source : Annuaire statistique, 2023



3.2. Production et exportation des substances du secteur minier

Points saillants :

- ❖ Baisse de **1,39%** de la production d'or ;
- ❖ Pas de production de zinc ;
- ❖ **79,9%** des exportations du secteur extractif dans les exportations totales du pays ;

Commentaire :

La production d'or a connu une croissance sur la période de 2014 à 2018 passant de **36,7 t** à **52,7 t**. En 2019, elle a baissé et s'est établie à **50,6 t** suivie d'une reprise de croissance pour s'établir à **67,126 t** en 2021. Une baisse de la production est constatée en 2023 (**57,35 t**) soit **14,56%** qui pourrait s'expliquer par la fermeture de certaines fosses due à l'épuisement de gisements, l'insécurité entraînant l'arrêt de certaines mines (YOUGA, NETIANA, OUARE), la réduction de la production de certaines mines et les difficultés de fourniture des biens consommables et services (BOUNGOU).

L'absence de production du zinc en 2023 s'explique par la fermeture de la mine de PERKOA en novembre 2022.

Le suivi de la production d'argent a officiellement commencé en 2020 avec **8,897 t** enregistrées. En 2022, il y a eu une baisse de **2,686 t** soit **26,83%** par rapport à 2021. La production d'argent est repartie à la hausse en 2023 passant de **7,326 t** à **7,891 t** soit **7,71%**.

Malgré la baisse de la production extractive, la part contributive des industries extractives aux exportations totales du pays a connu une hausse de 4,7 points de pourcentage par rapport à 2022 et a atteint **79,9%** en 2023. Cela s'explique par une hausse du cours de l'or.

Les exportations de l'or représentent **78,6%** de l'ensemble des exportations du pays en 2023. Elles constituent **98,42%** des exportations des produits du secteur extractif.

Note méthodologique :

TAMA = $((\text{valeur finale} / \text{valeur initiale})^{1/(n-1)} - 1)$; avec n le nombre d'année

Taux d'accroissement : = $(\text{valeur finale} - \text{valeur initiale}) / \text{valeur initiale}$. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage

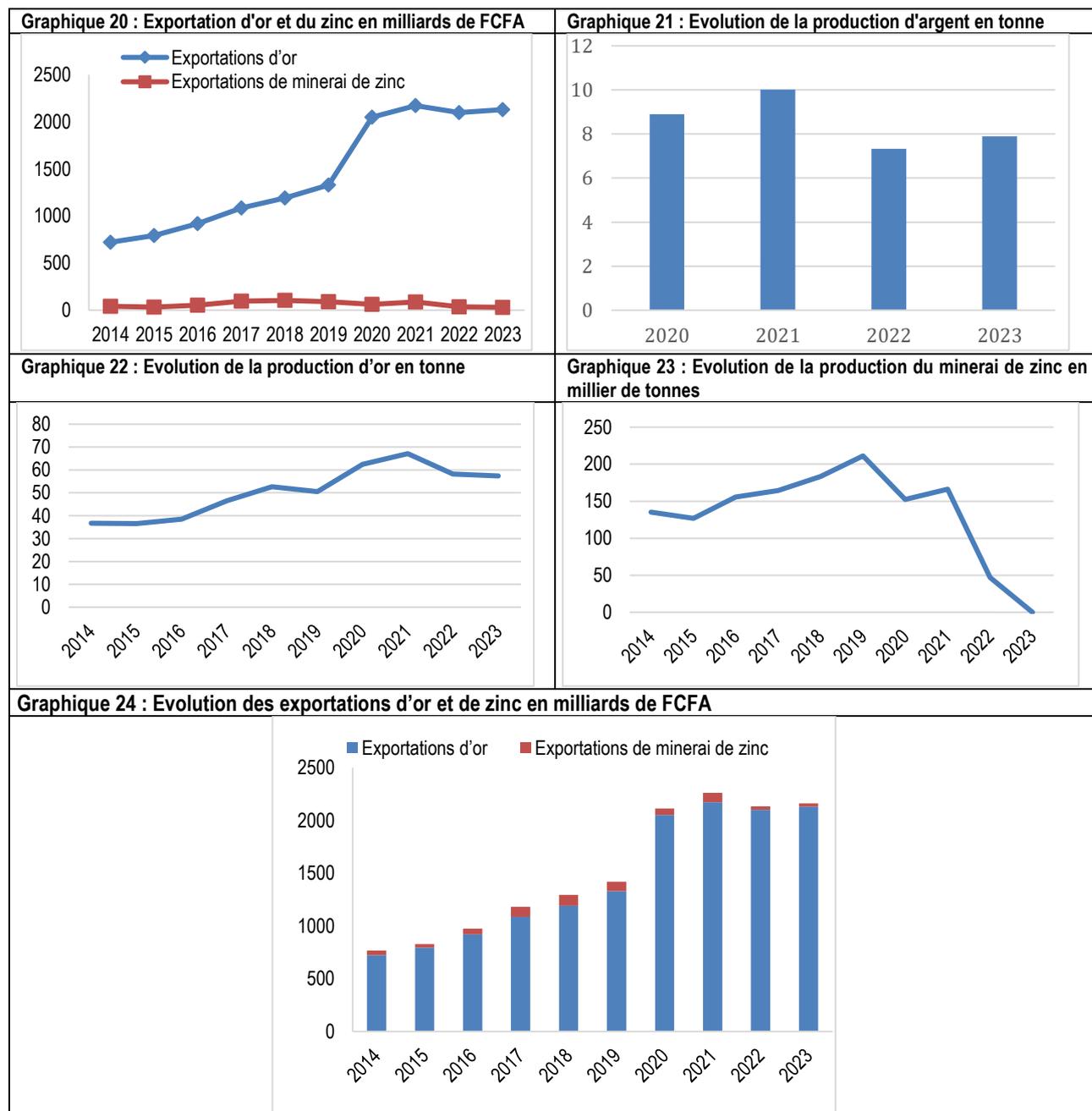
Taux d'exécution = $\text{montant exécuté} / \text{montant prévu}$

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2023.

Tableau 5 : Valeurs des exportations des industries extractives

	Montant en milliards de FCFA en 2023	Pourcentage en 2023	TAMA (%) 2023/2014	Variation (%) 2023/2022
Exportation de l'or	2130,3	78,6	12,8	1,5
Exportation du minerai de zinc	30,8	1,1	-11,0	-3,7
Argent	3,3	0,1	-	3,1
Exportation totale du secteur extractif	2 164,40	79,9	1,29	12,8
Total des exportations du pays	2 710,1	-	-4,6	9,5

Source : Annuaire statistique, 2023



3.3. Contribution des mines et des carrières aux recettes du budget de l'Etat

Points saillants :

- ❖ Baisse de 2,14% des recettes douanières entre 2022 et 2023 ;
- ❖ Accroissement de 0,52% des recettes de services.

Commentaire :

La contribution du secteur extractif au budget de l'Etat et des collectivités territoriales a connu une baisse de **0,29%** passant de **540,9** milliards de FCFA en 2022 à **539,391** milliards de FCFA en 2023.

Les recettes fiscales représentent la part la plus élevée avec **47,96%** du total des recettes. En termes de variation entre 2022 et 2023, les recettes douanières et les recettes fiscales ont connu respectivement une baisse de **2,14%** et de **0,12%**. Quant aux recettes de services, elles ont augmenté de **0,52%**.

Les redevances proportionnelles constituent **89,3%** des recettes de services du secteur des mines et des carrières en 2023 contre **61%** en 2022.

Note méthodologique :

TAMA = $((\text{valeur finale} / \text{valeur initiale})^{1/(n-1)} - 1)$; avec n le nombre d'année

Taux d'accroissement : = $(\text{valeur finale} - \text{valeur initiale}) / \text{valeur initiale}$. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage

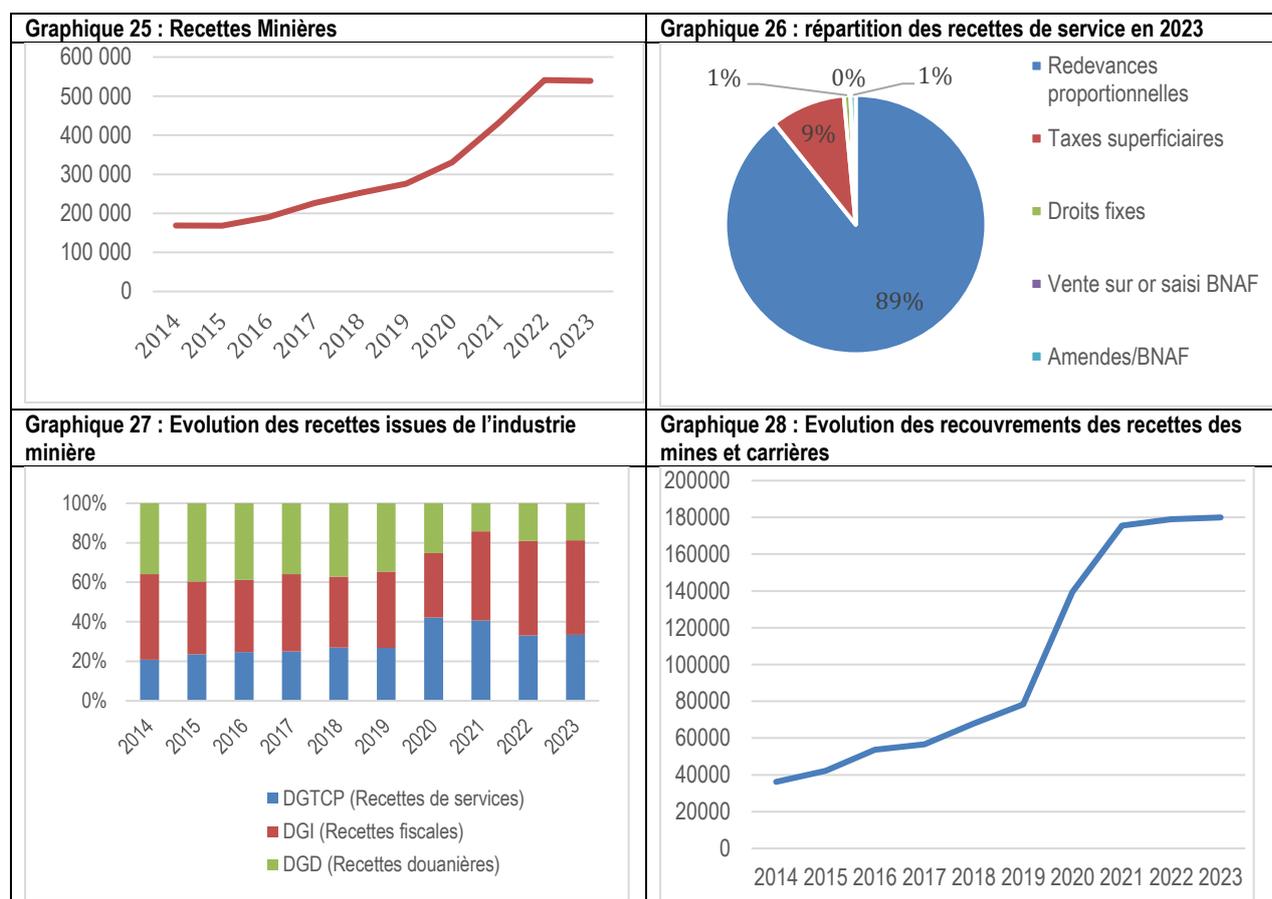
Taux d'exécution = $\text{montant exécuté} / \text{montant prévu}$

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2023.

Tableau 6 : Contribution du secteur des mines et carrières aux recettes du budget de l'Etat

Types de recettes	Montant en million en 2023	TAMA (%) 2022/2015	Variation (%)2023/2022
<i>Dividendes (1)</i>	38 620	2,88	29,04
<i>Autres flux (2)</i>	141 357	-0,6	-5,2
Recettes de services (1+2)	179 977	-0,43	0,52
Recettes fiscales	258 665	-0,61	-0,12
Recettes douanières	100 749	-0,81	-2,14
Total des recettes minières	539 391	-0,64	-0,29

Source : Annuaire statistique, 2023



3.4. Contribution des mines et des carrières aux recettes du budget des collectivités territoriales(CT)

Points saillants :

- ❖ **22,12** milliards de FCFA du FMDL prélevé pour le fonds de soutien patriotique ;
- ❖ Baisse de **3,5%** de contributions aux budgets des collectivités territoriales en 2023 au titre des taxes superficielles.

Commentaire :

Le montant global du FMDL réparti (conformément au décret relatif à la répartition), en 2023 aux collectivités territoriales est de **19,777** milliards de FCFA. Le montant prélevé au titre du fonds de soutien patriotique s'élève à **22,123 milliards de FCFA** soit **52,80%** du montant total du FMDL.

Les régions du Plateau-Central (3,27 milliards de FCFA), du Sahel (3,26 milliards de FCFA), des Hauts-Bassins (3,011 milliards de FCFA), de la Boucle du Mouhoun (2,68 milliards de FCFA) bénéficient des plus grandes parts en 2023 du FMDL, soit **61,64%** du montant global réparti.

Le montant du FMDL cumulé par an a connu une croissance de 2019 (29,83 milliards de FCFA) à 2021 (49,85 milliards de FCFA). Ce montant a baissé au cours des deux dernières années.

Le montant de recouvrement des taxes superficielles a baissé de **3,4%** en 2023. Cette baisse s'explique par la baisse du nombre de titres miniers et autorisations valides en 2023.

Les régions du Centre-Nord (630,267 millions de FCFA), du Sahel (302,218 millions de FCFA), et de la Boucle du Mouhoun (295,894 millions de FCFA) bénéficient des plus grandes parts des taxes superficielles soit **56,1%** du montant global.

Taux d'accroissement : = (valeur finale – valeur initiale) /valeur initiale. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage

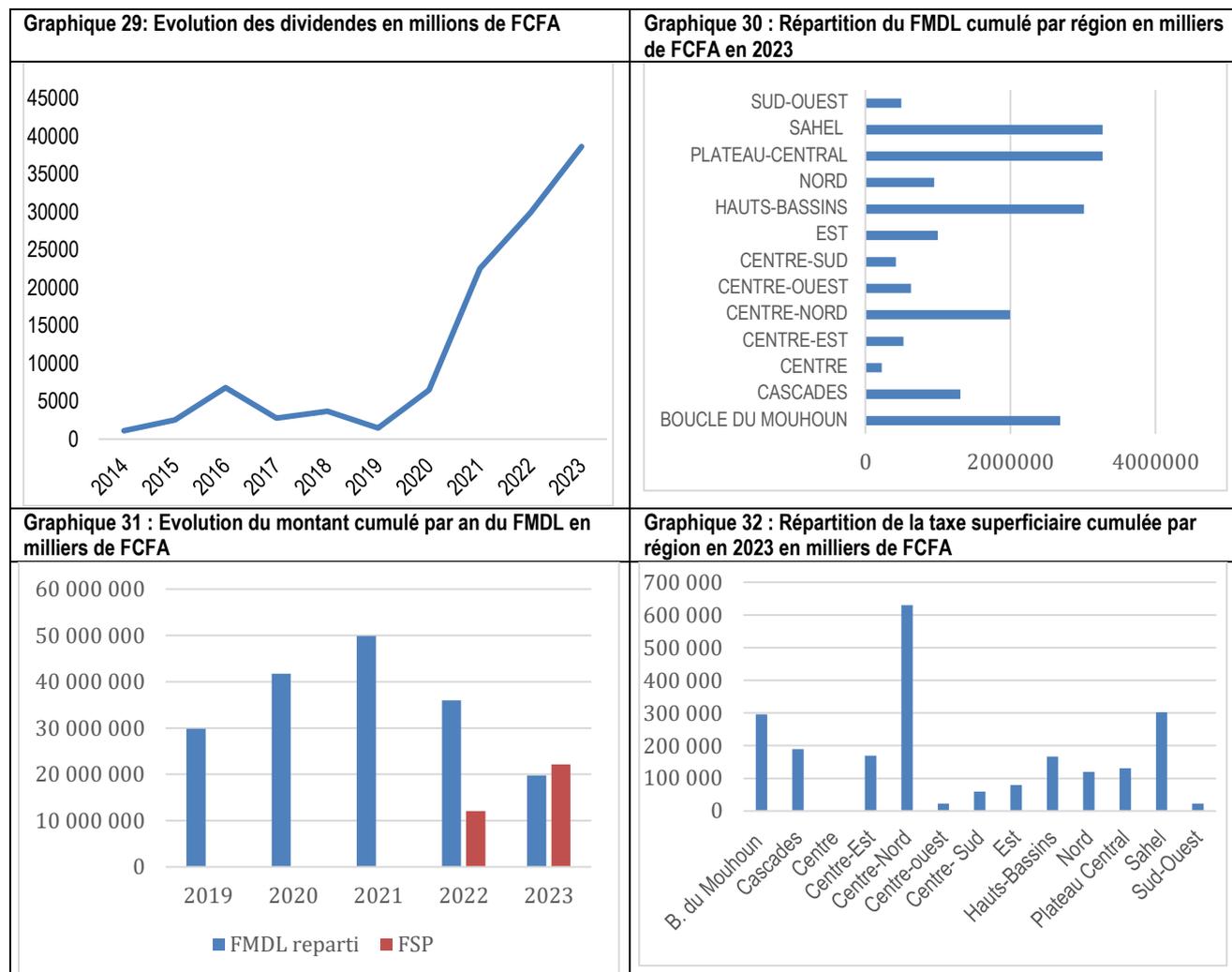
TAMA = ((valeur finale / valeur initiale)^{1/(n-1)} x100) – 100) ; avec n le nombre d'année

Source : DGESS/MEMC, *Annuaire statistique 2023*

Tableau 7 : Contribution du secteur des mines et des carrières aux budgets des CT

	Montant en FCFA en 2023	TAMA (%) 2023/2015	VARIATION (%) 2023/2022
FMDL reparti	19 777 860	-0,83	-45,01
Taxes superficielles (20%)	2 189 623	-0,70	-3,40
FSP	22 123 258	-	83,77

Source : Annuaire statistique, 2023



4. ACTIVITES EXTRACTIVES

4.1. Titres miniers et autorisations de substances de mines

Points saillants :

- ❖ Baisse continue du nombre de titres miniers et autorisations (TMA) valides à partir de 2020 ;
- ❖ Baisse de **21,05%** du nombre de permis d'exploitation semi-mécanisée.

Commentaire :

Le nombre de titres miniers et autorisations valides est de **425** en 2023. Il est en baisse de **10,9%** par rapport à 2022 qui s'explique entre autres par l'expiration de certains permis, leur non renouvellement et les renoncations dues à la situation sécuritaire. Les renoncations ont surtout concerné les permis de recherche qui passent de **5** permis renoncés en 2022 à **18** en 2023. Ce qui explique une baisse de 18,64% des permis de recherche en 2023.

Les permis d'exploitation semi-mécanisée ont connu une baisse de **21,05%** en 2023.

Le mode d'exploitation des substances de mines le plus utilisé demeure l'exploitation industrielle (**52%**). Cela est dû principalement à l'abandon des demandes d'autorisation d'exploitation artisanale et aux difficultés d'ordre financier, technique et sécuritaire rencontrés par les promoteurs des exploitations semi-mécanisées.

Note méthodologique :

TAMA = $((\text{valeur finale} / \text{valeur initiale})^{1/(n-1)} - 1)$; avec n le nombre d'année

Taux d'accroissement : = $(\text{valeur finale} - \text{valeur initiale}) / \text{valeur initiale}$. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage

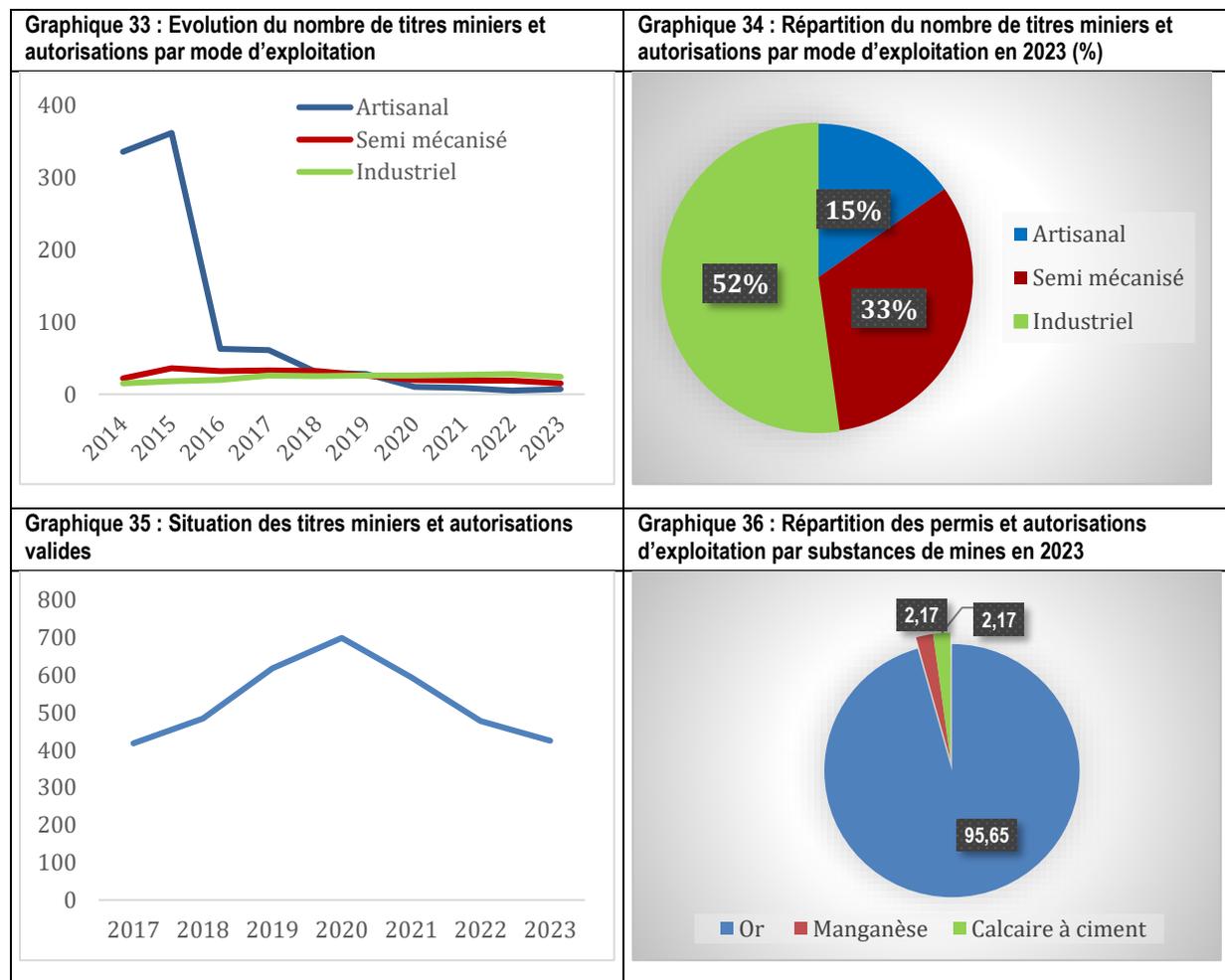
Taux d'exécution = $\text{montant exécuté} / \text{montant prévu}$

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2023.

Tableau 8 : Les sites miniers (titres et autorisations) par mode d'exploitation

	Nombre en 2023	Pourcentage 2023	Variation (%) 2023/2022
Artisanal	7	15.21	40
Semi mécanisé	15	32.6	-21.05
Industriel	24	52.17	-14.28

Source : Annuaire statistique, 2023



4.2. Titres miniers et autorisations de substances de mines (suite)

Points saillants :

- ❖ Baisse de **36,8%** du nombre de TMA octroyés en 2023 ;

Commentaire :

L'ensemble des permis octroyés présente une évolution en dent de scie sur la période 2014 à 2023. En 2023, le nombre de permis octroyés tous pour l'Or est en baisse de **36,8%** passant ainsi de **57** permis en 2022 à **36** en 2023. Cela s'explique par la suspension de la réception de nouvelles demandes de permis, le non renouvellement et l'insécurité.

Les régions du Centre-Nord et du Sahel regorgent 33,33% du nombre total de permis d'exploitation industrielle de substances de mines. Cela s'explique par l'accentuation de la recherche minière dans ces zones depuis des décennies et la prédominance de formations birrimiennes.

La région du Sud-Ouest regorge le plus grand nombre de permis (06) d'exploitation semi-mécanisée soit 40%. Quant aux autorisations d'exploitation artisanale, c'est la région des Cascades qui enregistre le plus grand nombre d'autorisation soit 42,85%.

Le renouvellement des titres a connu une hausse entre 2021 (53 titres) et 2023 (102 titres). Cela s'explique par l'arrivée à expiration de beaucoup de permis octroyés entre 2018 et 2020 et l'engouement pour le secteur.

Note méthodologique :

TAMA = $((\text{valeur finale} / \text{valeur initiale})^{1/(n-1)} - 1)$; avec n le nombre d'année

Taux d'accroissement : = $(\text{valeur finale} - \text{valeur initiale}) / \text{valeur initiale}$. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage

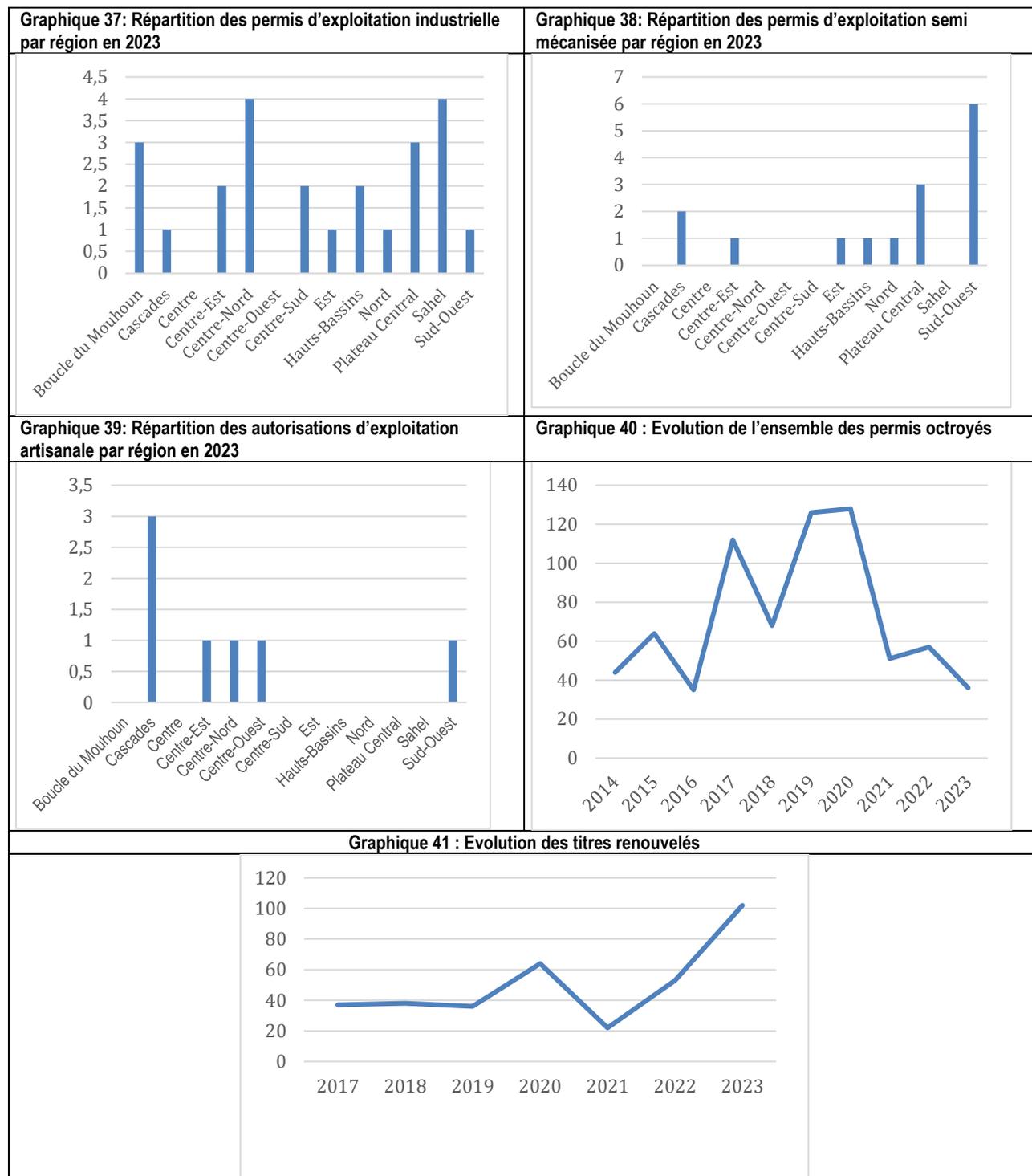
Taux d'exécution = $\text{montant exécuté} / \text{montant prévu}$

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2023.

Tableau 9 : Les sites miniers (titres et autorisations) par mode d'exploitation

	Nombre en 2023	Pourcentage 2023	Variation (%) 2023/2022
Titres octroyés	36	-	-36,8%
Permis de recherche	32	88,9%	-40,7%
Titres octroyés pour l'or	36	100%	-36,8%

Source : Annuaire statistique, 2023



4.3. Autorisations d'exploitation industrielle de substances de carrières

Points saillants :

- ❖ Hausse de **25,35%** des autorisations d'exploitation des substances de carrières.

Commentaire :

Les autorisations d'exploitation des substances de carrières ont connu une hausse de **25,35%** en 2023. Cela pourrait s'expliquer par une hausse de **58,33%** entre 2022 et 2023 du nombre d'autorisations d'exploitation des calcaires dolomitiques.

Les autorisations d'exploitation industrielle de substances de carrières concernent les substances telles que le granite, le calcaire dolomitique, le basalte et les tufs. Celles qui concernent le granite sont les plus nombreuses et représentent **69%** du nombre total des autorisations de substances de carrières valides.

Les carrières en production sont situées majoritairement dans les régions des Hauts-Bassins (**29,03%**), du Plateau-Central (**22,58%**) et du Centre-Sud (**19,35%**) soit **70,96%** de l'ensemble des carrières en exploitation.

Note méthodologique :

TAMA = $((\text{valeur finale} / \text{valeur initiale})^{1/(n-1)} - 1)$; avec n le nombre d'année

Taux d'accroissement : = $(\text{valeur finale} - \text{valeur initiale}) / \text{valeur initiale}$. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage

Taux d'exécution = $\text{montant exécuté} / \text{montant prévu}$

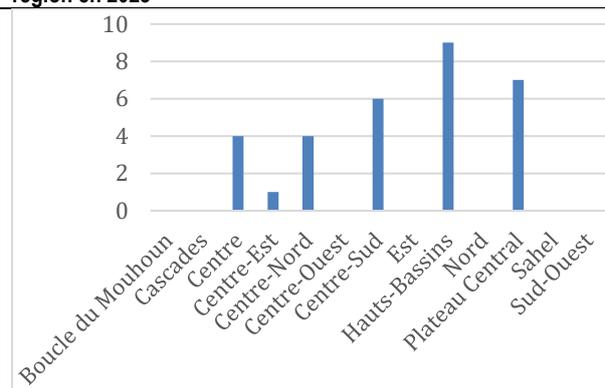
Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2023.

Tableau 10 : Les autorisations d'exploitation industrielle des carrières par substance

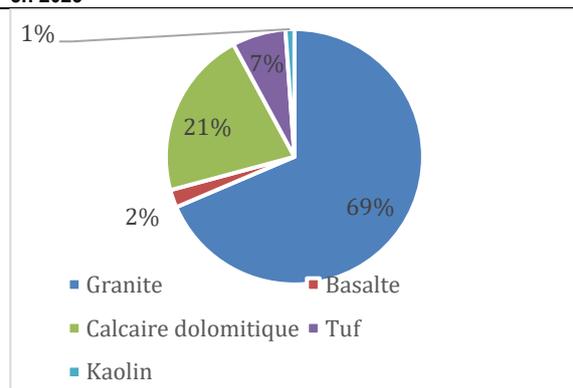
	Nombre en 2023	Pourcentage en 2023	TAMA (%) 2023/2014	Variation (%) 2023/2022
Granite	61	69	4.5	17.3
Basalte	2	2	-	-
Calcaire dolomitique	19	21	6.3	58.3
Kaolin	1	1		-
Tuf	6	7	4.6	50,0
Sable	0	0	-	-100
Total	89	100	4,29	25,35

Source : Annuaire statistique, 2023

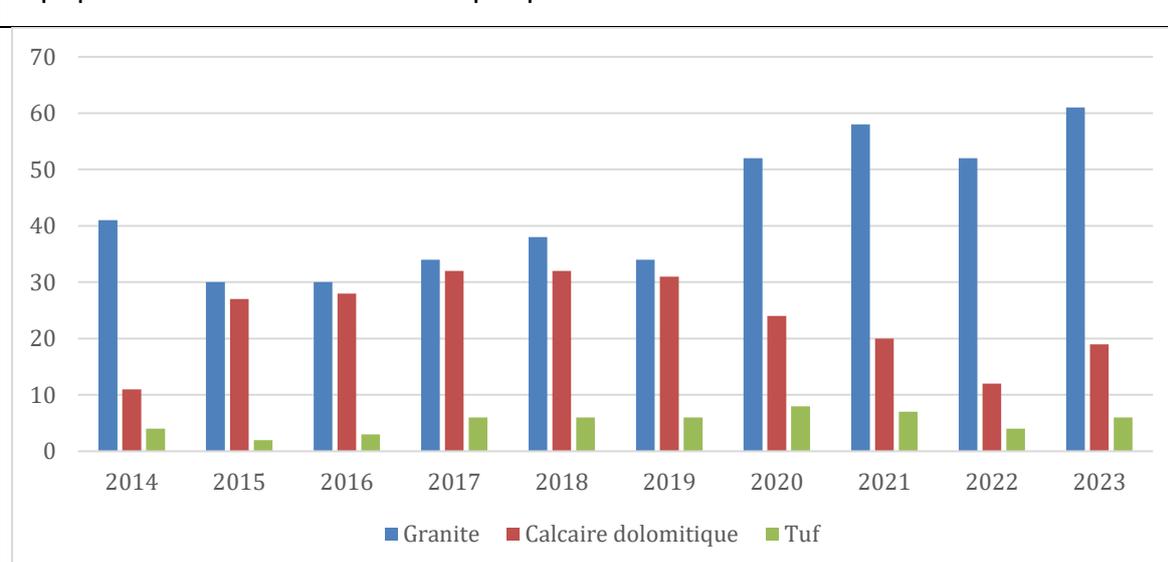
Graphique 42 : Répartition des carrières en production par région en 2023



Graphique 43 : Nombre de sites de carrières par substance en 2023



Graphique 44 : Evolution du nombre de sites des principales substances



4.4. Production industrielle des substances de carrières

Points saillants :

- ❖ Baisse de la production industrielle des substances de carrières ;
- ❖ Baisse de la production de granite, des tufs et du sable ;

Commentaire :

Sur la période 2015 à 2021, la production industrielle des substances de carrières a connu une tendance haussière. Cependant, elle connaît une baisse depuis 2022.

Le volume de production de granite est passé de **968 573 m³** en 2022 à **713 957 m³** en 2023, soit une baisse de **26,3%** due à l'arrêt d'activités de certaines carrières telles que Rakaye, Doulogou Nord, Konioudou, Kond Koanken, Samsongo pour diverses raisons dont la principale est la mévente. Cependant, le granite constitue toujours la substance de carrières la plus exploitée, soit 61,9% de la production industrielle totale des substances de carrières en 2023.

Le volume de la production industrielle de tufs est passé de **120 247 m³** en 2022 à **86 178 m³** en 2023, soit une baisse **28,3%**.

Le volume de la production industrielle de sable est passé de 49 692 m³ en 2022 à 29 773 m³ en 2023, soit une baisse de 40,1%. Cela se justifie principalement par la prolifération des activités d'exploitation anarchique et illégale. Par contre celui du calcaire dolomitique a augmenté de 0,7%, ce qui est certainement dû à sa prise en compte dans la production du ciment et dans les intrants agricoles.

La production industrielle de basalte n'est intervenue qu'en 2020 avec la mise en exploitation de la carrière industrielle de Gaughin de la société CIM BURKINA.

Note méthodologique :

TAMA = ((valeur finale / valeur initiale)^{1/(n-1)} - 1) ; avec n le nombre d'année

Taux d'accroissement : = (valeur finale - valeur initiale) /valeur initiale. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage

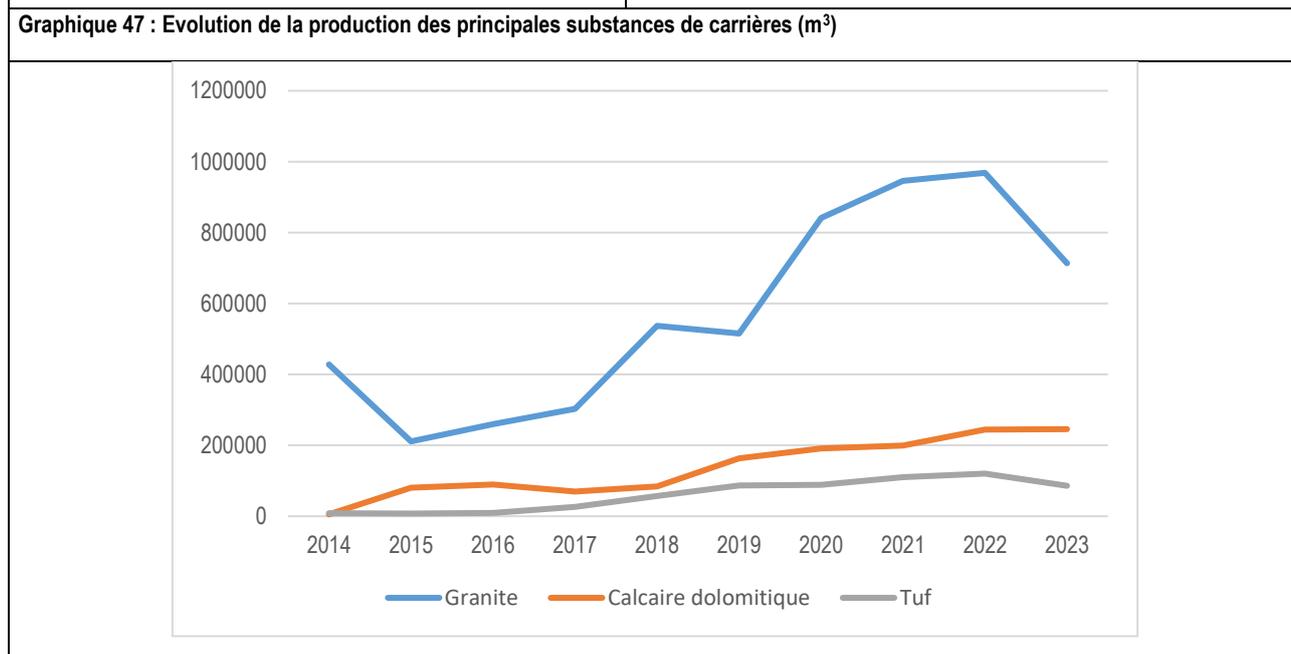
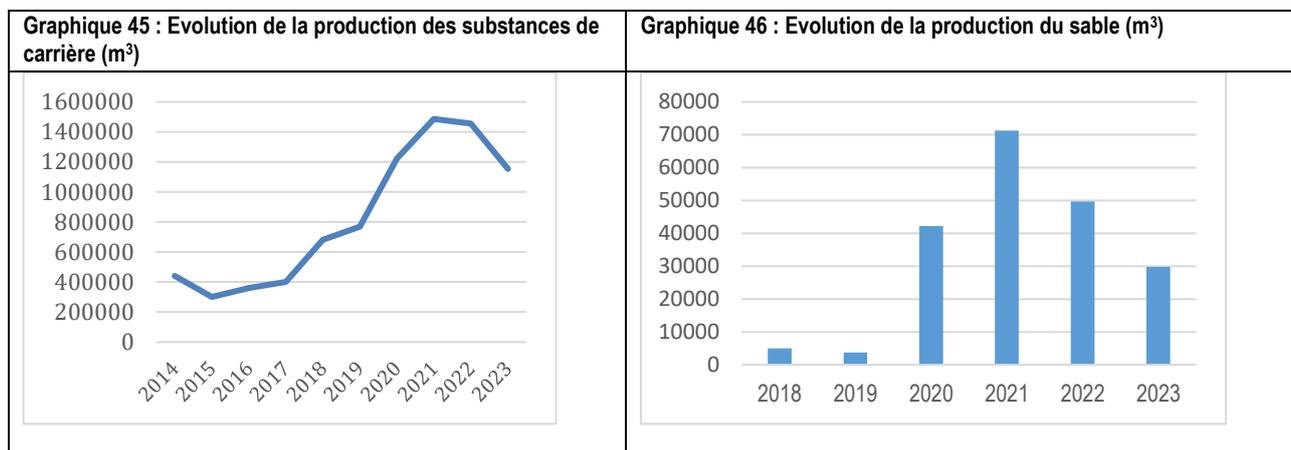
Taux d'exécution= montant exécuté / montant prévu

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2023.

Tableau 11: Production des substances de carrière

	Volume en m3 en 2023	TAMA (%) 2023/2014	Variation (%) 2023/2022
Granite	713 957	5.86	-26.31
Basalte	78 303	-	6.66
Calcaire dolomitique	245 642	53.35	0.70
Tuf	86 178	29.44	-28.33
Sable	29 773	-	-40.08

Source : Annuaire statistique, 2023



4.5. Biens et Services des sociétés minières

Points saillants :

- ❖ 37,83% des achats locaux des sociétés et les sous-traitants ;
- ❖ Hausse de 64,39% de la part des achats locaux par rapport à 2022.

Commentaire :

La part des achats locaux des biens et services en 2023 représente 37,83% des achats totaux des sociétés et les sous-traitants. Par ailleurs, la part des achats de biens et services définie par arrêté est de 38% tandis que celle non définie par arrêté est de 65%.

Le total des achats de biens et services des sociétés minières et des sous-traitants a connu une hausse de 40,14% entre 2022 et 2023 passant de 849,219 milliards de FCFA à 1190,058 milliards de FCFA. Quant aux achats locaux, elles ont augmenté de 64,39% entre 2022 et 2023 passant de 273,839 milliards de FCFA à 450,177 milliards de FCFA.

Note méthodologique :

TAMA = $((\text{valeur finale} / \text{valeur initiale})^{1/(n-1)} - 1)$; avec n le nombre d'année

Taux d'accroissement : = $(\text{valeur finale} - \text{valeur initiale}) / \text{valeur initiale}$. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage

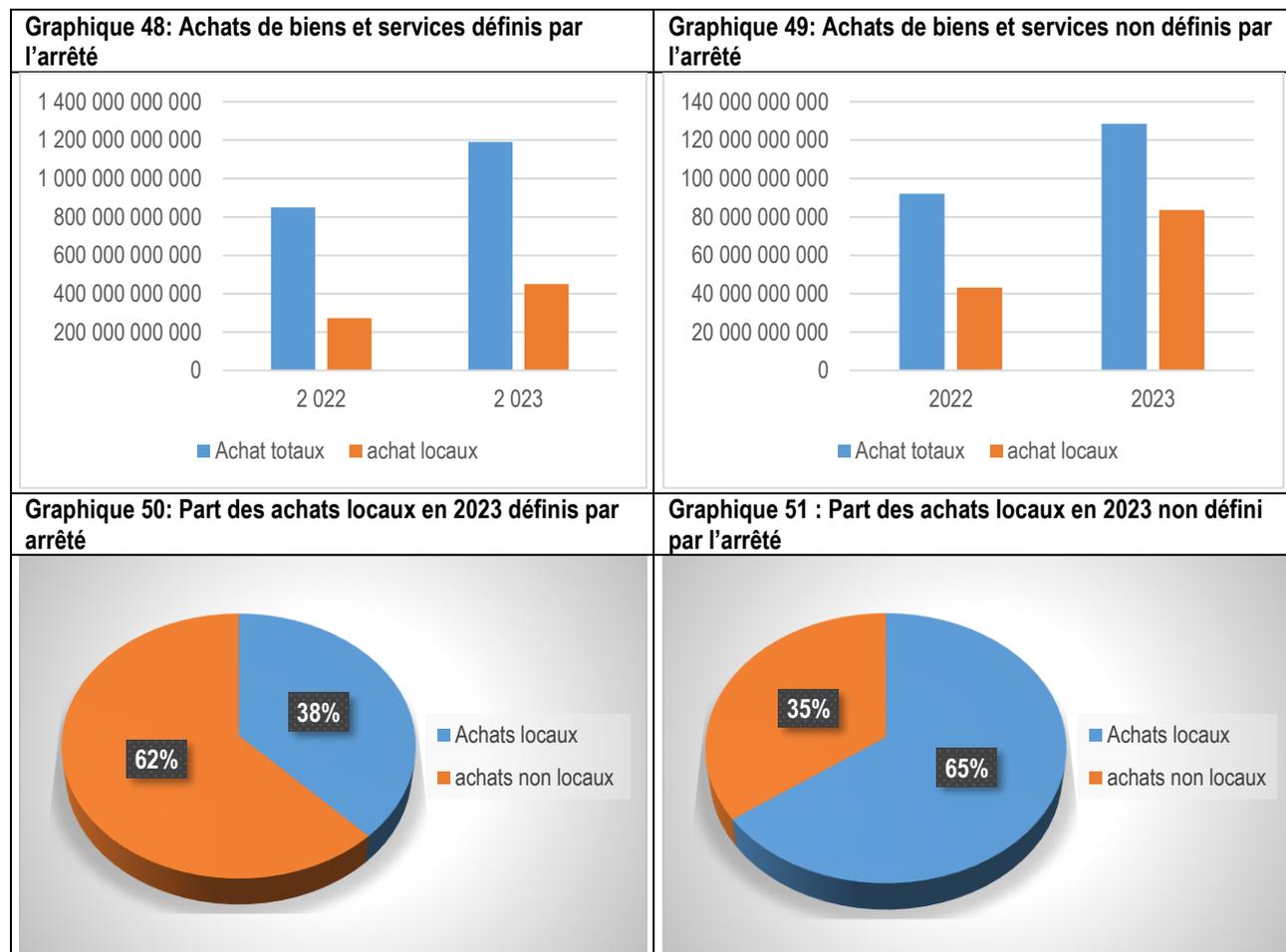
Taux d'exécution = $\text{montant exécuté} / \text{montant prévu}$

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2023.

Tableau 12 : Achats de biens et services

	2022	2023	Variation 2023/2022
Achats totaux	849 219 341 166	1 190 057 700 759	40,14%
Achats locaux	273 839 783 600	450 177 545 361	64,39%

Source : Annuaire statistique, 2023



SECTION ENERGIE

5. Recouvrement des recettes dans le domaine de l'électricité par le Ministère (structures centrales)

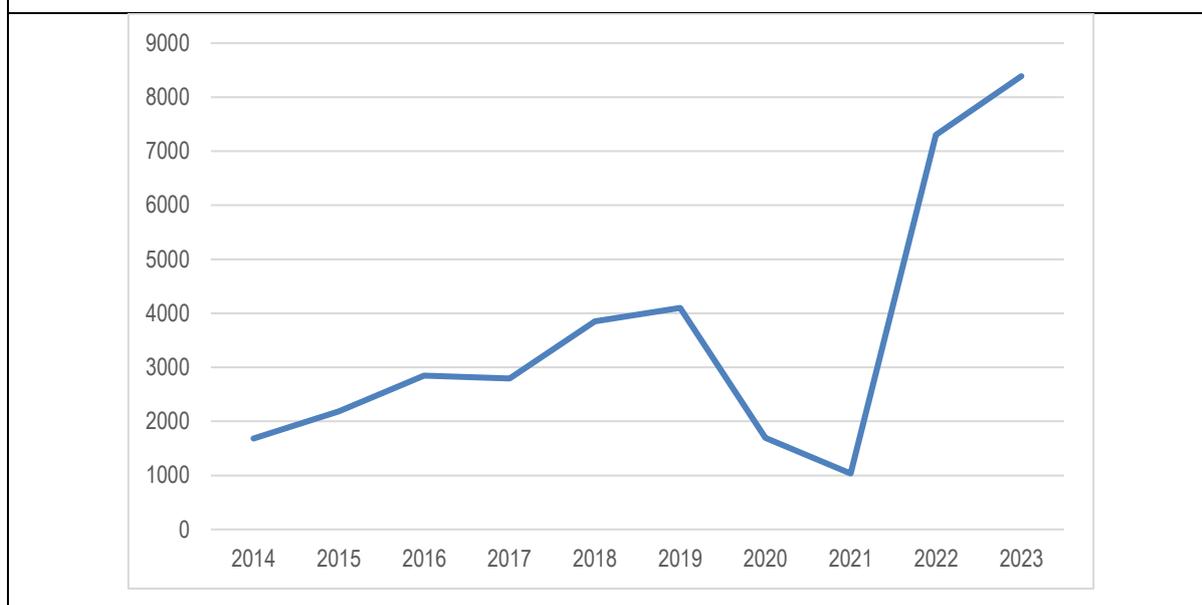
Points saillants :

- ❖ **Hausse de 14,85%** du recouvrement du secteur de l'électricité

Commentaire :

Dans le domaine de l'électricité, le montant des recettes recouvrées en 2023 est de **8,389** milliards de FCFA contre **7,304** milliards de FCFA en 2022 soit une augmentation de **1,085 milliards de FCFA**.

Graphique 52 : Evolution des recouvrements des recettes dans le domaine de l'électricité (en millions de FCFA)



6. ENERGIE ELECTRIQUE

6.1. Production d'électricité

Points saillants :

- ❖ Hausse de **12%** de la production totale d'électricité ;
- ❖ Hausse de **1 376%** de la production des centrales solaires PIE ;
- ❖ Hausse de **7,8** points de pourcentage de la part des énergies renouvelables dans la production nationale d'énergie électrique.

Commentaire :

La production nationale d'électricité est passée de **1 013,5 GWh** en 2022 à **1 135,6 GWh** en 2023 soit une hausse de **12%** portée principalement par la production des centrales solaires PIE. En effet, la production des centrales solaires PIE est passée de **6,8 GWh** en 2022 à **100,4 GWh** en 2023 due à l'entrée en service de trois nouvelles centrales. La mise en service de ces centrales a contribué à faire passer la part des énergies renouvelables de **14,1%** en 2022 à **21,9%** en 2023 soit une hausse de **7,8** points de pourcentage.

Les importations d'électricité sont passées de **1 492,2** à **1 582,2 GWh** entre 2022 et 2023, soit une hausse de **6%**. Elles représentent **58,2%** de l'offre nationale d'électricité en 2023.

Depuis 2019, le Ghana est devenu le premier pays fournisseur d'électricité avec **80,8%** des importations totales en 2023. Cela s'explique par le maintien de la performance de l'interconnexion Bolgatanga-Ouaga.

Note méthodologique

La production nationale d'électricité est constituée du thermique, de l'hydraulique et du solaire.

Energie électrique de source thermique : Energie électrique produite par les moteurs fonctionnant à base de combustibles liquides, solides ou gazeux.

Energie hydroélectrique : Electricité produite par l'utilisation d'une source d'eau.

Energie solaire Photovoltaïque : Electricité produite par la conversion du rayonnement solaire grâce à des modules solaires.

Offre d'énergie électrique = Ensemble constitué de la production nationale et des importations.

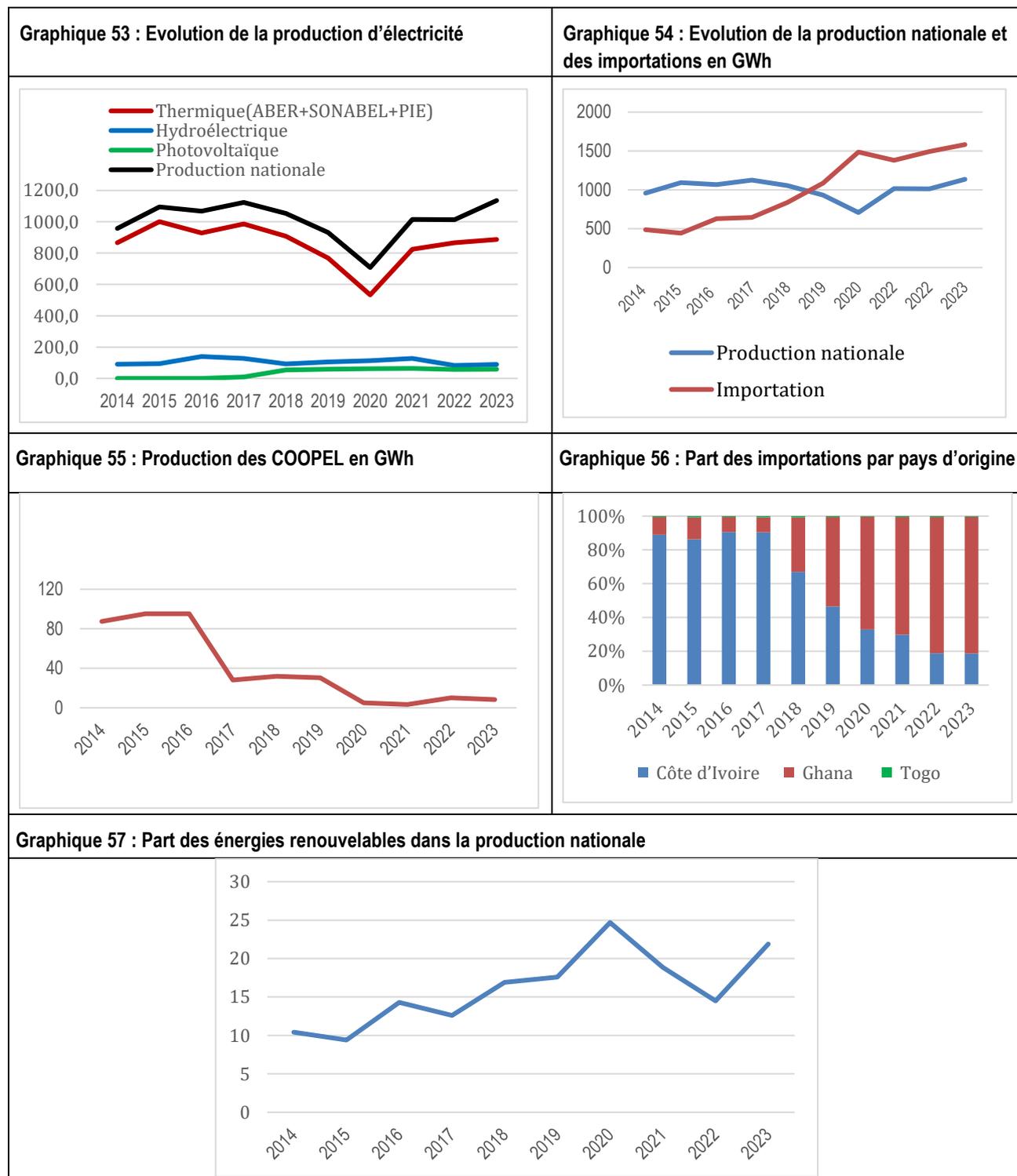
TAMA = ((valeur finale/valeur initiale) exposant $(1/n-1)-1$), n étant le nombre d'années

Source : *DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2023.*

Tableau 13 : Récapitulatif de la production électrique nationale

	En 2023	Variation (%) 2023/2022
Production nationale (GWh)	1135,6	12,04%
Hydro-électrique (GWh)	89,3	8%
COOPEL (GWh)	8,3	-18%
Solaire PIE	100,4	1376%
Part des ER (%)	21,90	7,4

Source : Annuaire statistique, 2023



6.2. Livraison d'énergie électrique à la distribution

Points saillants :

- ❖ Hausse de **10%** de l'énergie livrée ;
- ❖ **12,8%** de pertes globales de distribution d'électricité.

Commentaire :

L'énergie électrique livrée à la distribution est assurée d'une part par la SONABEL pour le réseau national interconnecté et d'autre part, par le privé et les COOPEL pour les réseaux isolés. Elle est de **2 660,86 GWh** en 2023 contre **2 453,3 GWh** en 2022, soit une hausse de **8,5%**. Par ailleurs, l'énergie vendue est de **2 344,10 GWh** en 2023 contre **2 172,9 GWh** en 2022 soit une hausse de **7,9%**.

La perte globale de distribution (Pertes techniques et non techniques) est évaluée à **12,8%** en 2023 contre **11,1%** 2022 soit une hausse de 1,7 points de pourcentage.

Note méthodologique

Taux d'accroissement = $((\text{Valeur finale} - \text{Valeur initiale}) / \text{valeur initiale}) * 100$;

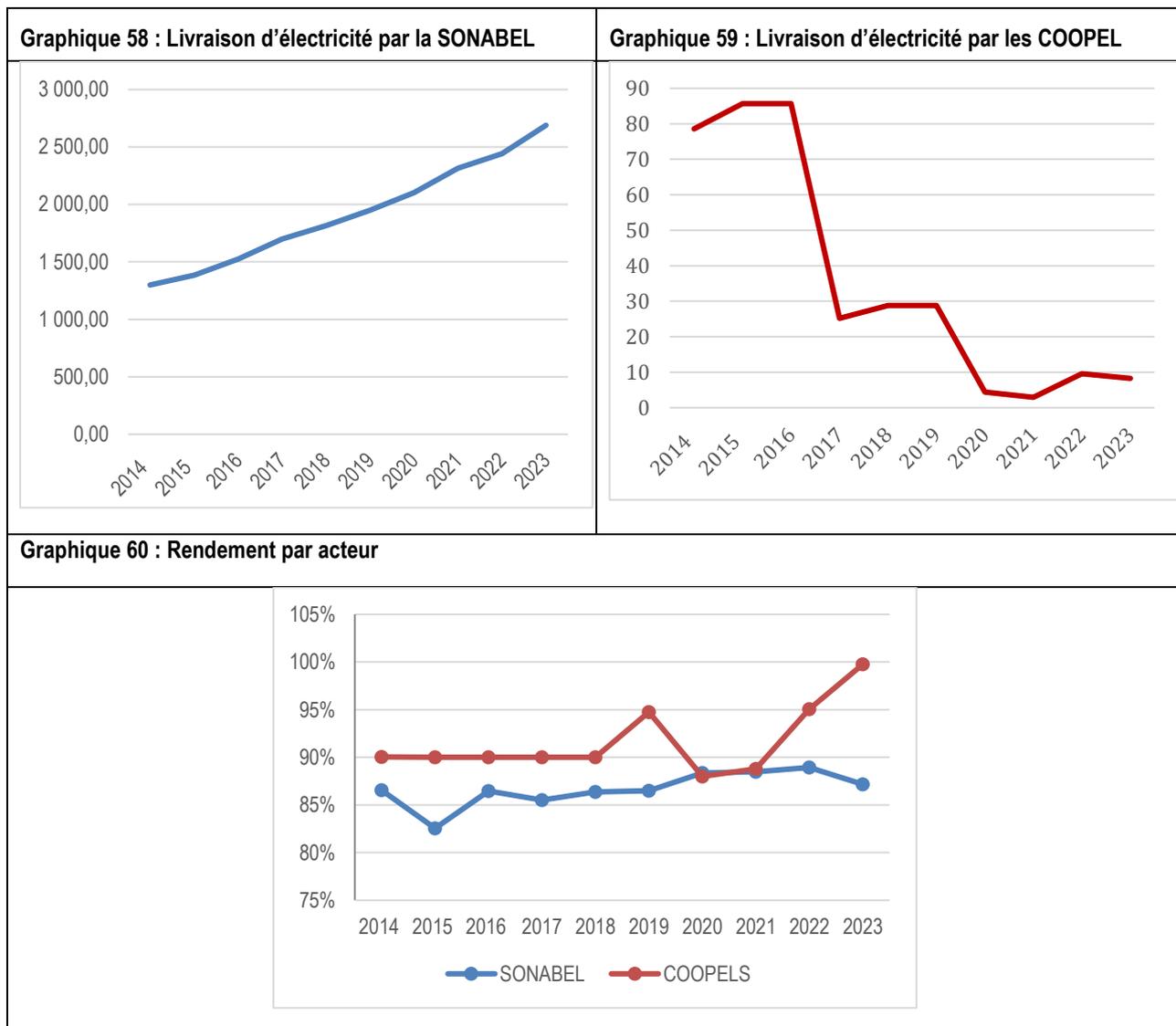
Rendement par acteur = Ratio entre l'énergie livrée à la consommation par acteur et l'énergie totale produite et importée par acteur.

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2023.

Tableau 14 : Récapitulatif de la livraison d'énergie

	En 2023	TAMA (%) 2022/2015	Variation (%) 2023/2022
Energie livrée (GWh)	2 697,46	7,7%	10,0%
Pertes globales de distribution (%)	12,8%	-	1,8%

Source : Annuaire statistique, 2023



6.3. Capacité de production

Points saillants :

- ❖ Hausse de **19,9%** de la puissance totale installée ;
- ❖ Hausse de **147,8%** de la puissance solaire installée.

Commentaire :

Le taux d'accroissement moyen annuel de la puissance installée est de 8% sur la période 2014-2023. Entre 2022 et 2023, la puissance nominale installée est passée de **501,08 MW** à **601,02 MW** soit une hausse de **19,9%**.

La puissance solaire photovoltaïque installée sur le plan national est passée de **64,71 MWc** en 2022 à **159,88 MWc** en 2023 soit une hausse de **147,8%**. Cette hausse est portée essentiellement par la mise en service des centrales solaires PIE de Koeni 38 MWc, de Zano 24 MWc et de Pâ 30 MWc.

La puissance thermique des installations de l'ABER est passée de 0,55 MW en 2022 à 1,95 MW en 2023 soit une hausse de **252,7%** grâce à l'alimentation en réseau isolé de la localité de Titao par une centrale thermique diesel de capacité 800 kVA.

Le nombre de centrales en service tout type confondu est de **51** en 2023 contre **42** en 2022. La production d'énergie électrique demeure assurée en grande partie par les centrales thermiques qui représentent **68,1%** de puissance installée en 2023.

Note méthodologique

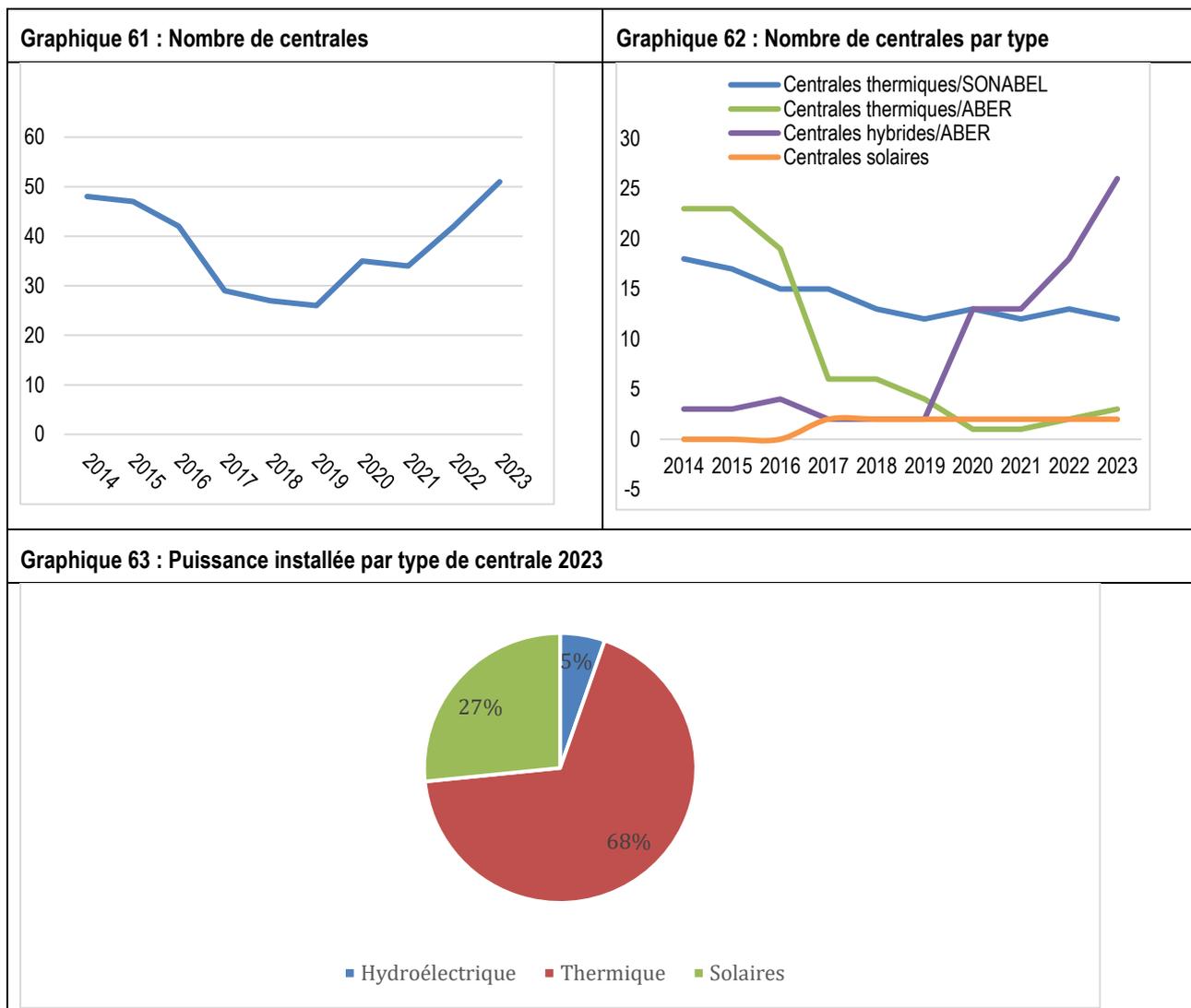
La puissance installée : la somme de toutes les puissances nominales des centrales installées

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2022.

Tableau 15 : Récapitulatif de la capacité de production nationale

	2023	TAMA (%)	Variation (%) 2023/2022
Puissance totale installée	601,02	8 (2023/2014)	19,9
Centrales en services (nombre)	51	14,1 (2023/2019)	21
Puissance installée en MW sans le solaire	441,14	4,9 (2023/2014)	1,1
Puissance solaire installée en kWc	157 090	28,5 (2023/2017)	147,8

Source : Annuaire statistique, 2023



6.4. Besoin en énergie électrique

Points saillants :

- ❖ Hausse de **6,4%** de la puissance de pointe annuelle ;
- ❖ Equilibre entre l'offre et la demande à la pointe.

Commentaire :

L'accroissement annuel moyen de la demande maximale est de **9,4%** sur la période 2014-2023. La demande maximale (puissance de pointe) enregistrée au niveau de la SONABEL en 2023 est de **484 MW** contre **455 MW** en 2022, soit une hausse de **6,4%**. L'offre à la pointe en 2023 est de **484 MW** soit une augmentation de **10,8%** par rapport à 2022.

Note méthodologique

Puissance nominale : La capacité théorique de production ;

Puissance de pointe : la puissance maximale instantanée enregistrée du réseau sur une période.

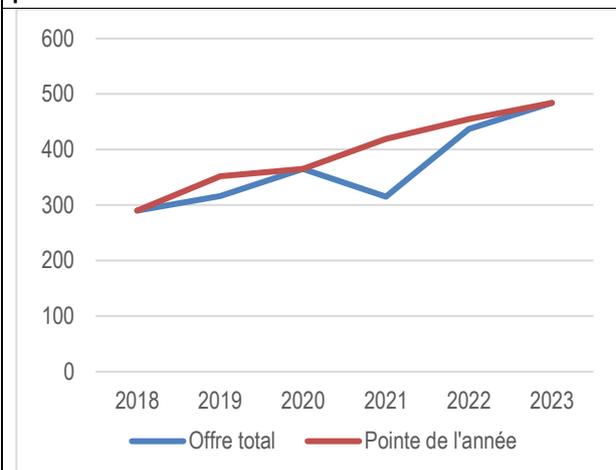
Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2023

Tableau 16 : Récapitulatif de la puissance souscrite

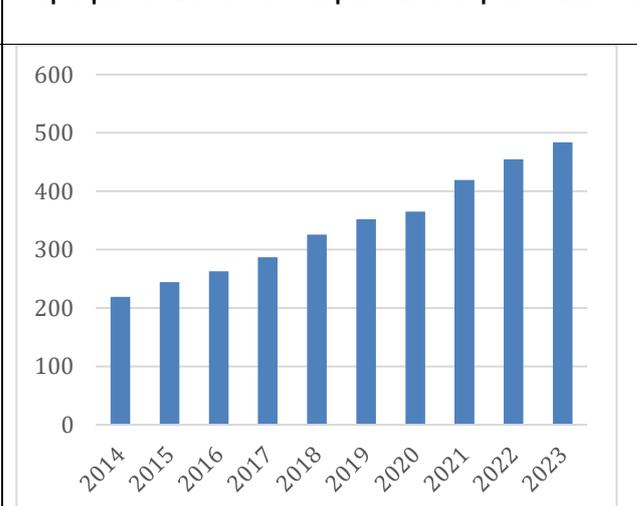
	En 2023 (en MW)	Variation (%) 2023/2022	TAMA (%) 2023/2014
Offre totale	484	10,8	10,8
Pointe de l'année	484	6,4	9,4

Source : Annuaire statistique, 2023

Graphique 64 : Evolution de l'offre et de la demande à la pointe



Graphique 65 : Evolution de la puissance de pointe annuelle



6.5. Longueur du réseau

Points saillants :

- ❖ Faible croissance de la longueur du réseau en 2023 ;
- ❖ Prédominance du réseau Basse Tension (BT).

Commentaire :

Sur la période 2014-2023, la longueur de réseau de distribution est passée de **11 603 km** à **24 297 Km** avec un rythme de croissance annuel moyen de **8,6%**. En 2023, les réseaux haute tension (HT) et basse tension (BT) atteignent respectivement **8 380 km** et **15 917 km** soit une hausse de 0,7% pour la BT et une baisse de **1,3%** pour la HT par rapport à 2022.

Les régions du Centre et des Hauts-bassins concentrent à elles seules **40,5%** du réseau national de distribution. Par contre, le réseau reste moins étendu dans les régions du Sud-Ouest et du Sahel avec moins de **5%** du réseau national de distribution.

Note méthodologique

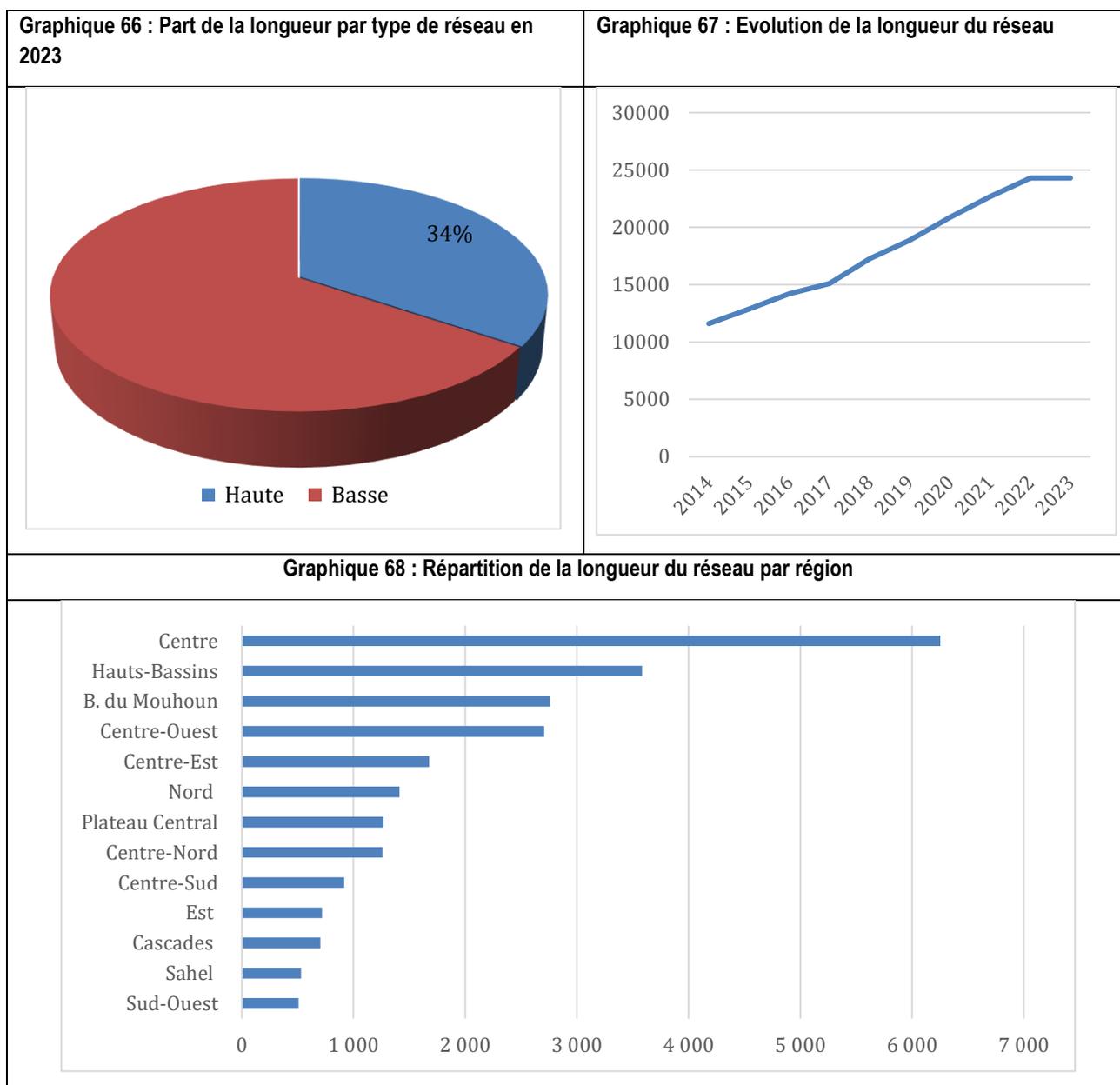
- **Réseau basse tension** : constituées des lignes dont la tension est inférieure ou égale à 0,4 kV. Ces lignes sont utilisées pour la distribution de l'électricité. Au Burkina Faso, la BT est constituée des lignes de 230 V et 400 V ;
- **Réseau Moyenne tension (MT)** : constituées des lignes dont la tension est comprise entre 1kV et 50kV. Ces lignes sont utilisées pour la distribution de l'électricité. Au Burkina Faso, la MT est constituée des lignes de 15 kV, 20kV et 33 kV ;
- **Réseau haute tension (HT)** : constituées des lignes dont la tension est supérieure à 50 kV. Ces lignes sont utilisées pour le transport de l'électricité. Au Burkina Faso, la HT est constituée des lignes de 90kV, 132kV et 225kV ;

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2023.

Tableau 17 : Récapitulatif de la longueur du réseau électrique

	2023 (en Km)	TAMA 2023/2014	Variation 2023/2022 en km
Longueur du réseau	24 297	8,6%	7

Source : Annuaire statistique, 2023



6.6. Taux d'électrification et de couverture

Points saillants :

- ❖ Hausse de **2,21** points du taux de couverture ;
- ❖ Hausse de **1,53** points du taux d'électrification rurale ;
- ❖ Forte disparité d'électrification entre les milieux urbain et rural.

Commentaire :

Le taux d'électrification national est passé de **25,24%** en 2022 à **26,29%** en 2023, soit une hausse de **1,04** points de pourcentage par rapport à 2022. Les taux d'électrification en milieu rural et urbain sont respectivement de **7,02%** et **87,04%** en 2023. Ils ont connu une hausse respective de **1,53** points et **0,08** point de pourcentage. Ces différents taux d'électrification ne prennent pas en compte les données relatives aux installations autonomes.

Le taux de couverture électrique national est passé de **49,9%** en 2022 à **52,2%** en 2023 soit une hausse de **2,21** points de pourcentage correspondant à **118** localités nouvellement électrifiées.

Le taux de desserte est passé de **57,8%** en 2022 à **57,6%** en 2023 soit une régression de **0,2** point de pourcentage.

Note méthodologique

Taux d'électrification national : Rapport entre le nombre de ménages disposant d'énergie électrique et le nombre total de ménages du pays multiplié par 100.

Taux d'électrification national urbain : Rapport entre le nombre de ménages disposant d'énergie électrique en milieu urbain et le nombre total de ménages urbains du pays multiplié par 100.

Taux d'électrification national rural : Rapport entre le nombre de ménages disposant d'énergie électrique en milieu rural et le nombre total de ménages ruraux du pays multiplié par 100.

Taux de couverture électrique national : Rapport entre la population résidente des localités électrifiées et la population totale du pays multipliée par 100.

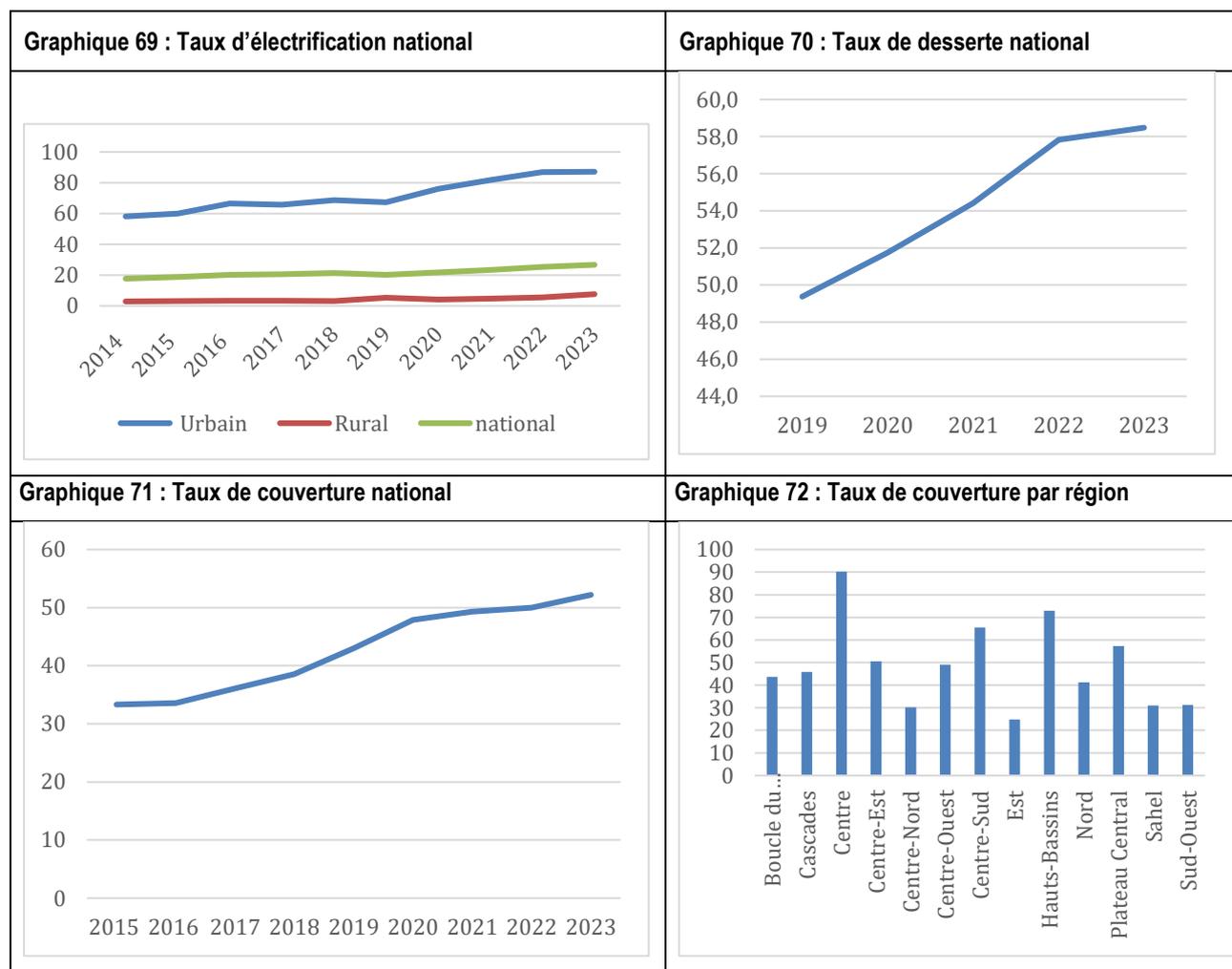
Taux de desserte : Rapport entre la population ayant effectivement accès au service électrique et la population totale des localités électrifiées multipliée par 100

Source : DGESS/ MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2023.

Tableau 18 : Taux de couverture et d'électrification

	2023 en %	Variation /2022 en points de %	Variation /2014 en points de %	TAMA en %
Taux de couverture	52,20	2,21	nd	5,8
Taux d'électrification Urbain	87,04	0,08	28,94	4,6
Taux d'électrification Rural	7,02	1,53	4,12	10,3
Taux d'électrification national	26,29	1,04	8,59	4,5
Taux de desserte nationale	57,61	-0,22	-	0,04

Source : Annuaire statistique, 2023



6.7. Nombre de localités électrifiées

Points saillants :

- ❖ 118 localités nouvellement électrifiées ;
- ❖ Centre-Sud, la région bénéficiant le plus de nouvelles localités électrifiées en 2023 ;
- ❖ Aucune nouvelle localité électrifiée dans la région du sahel.

Commentaires :

Le nombre de localités électrifiées croit en moyenne par an de **13%** depuis 2014. En 2023, il est de **1 287** contre **1 169** en 2022 soit une hausse de **10,1%** correspondant à 118 nouvelles localités électrifiées.

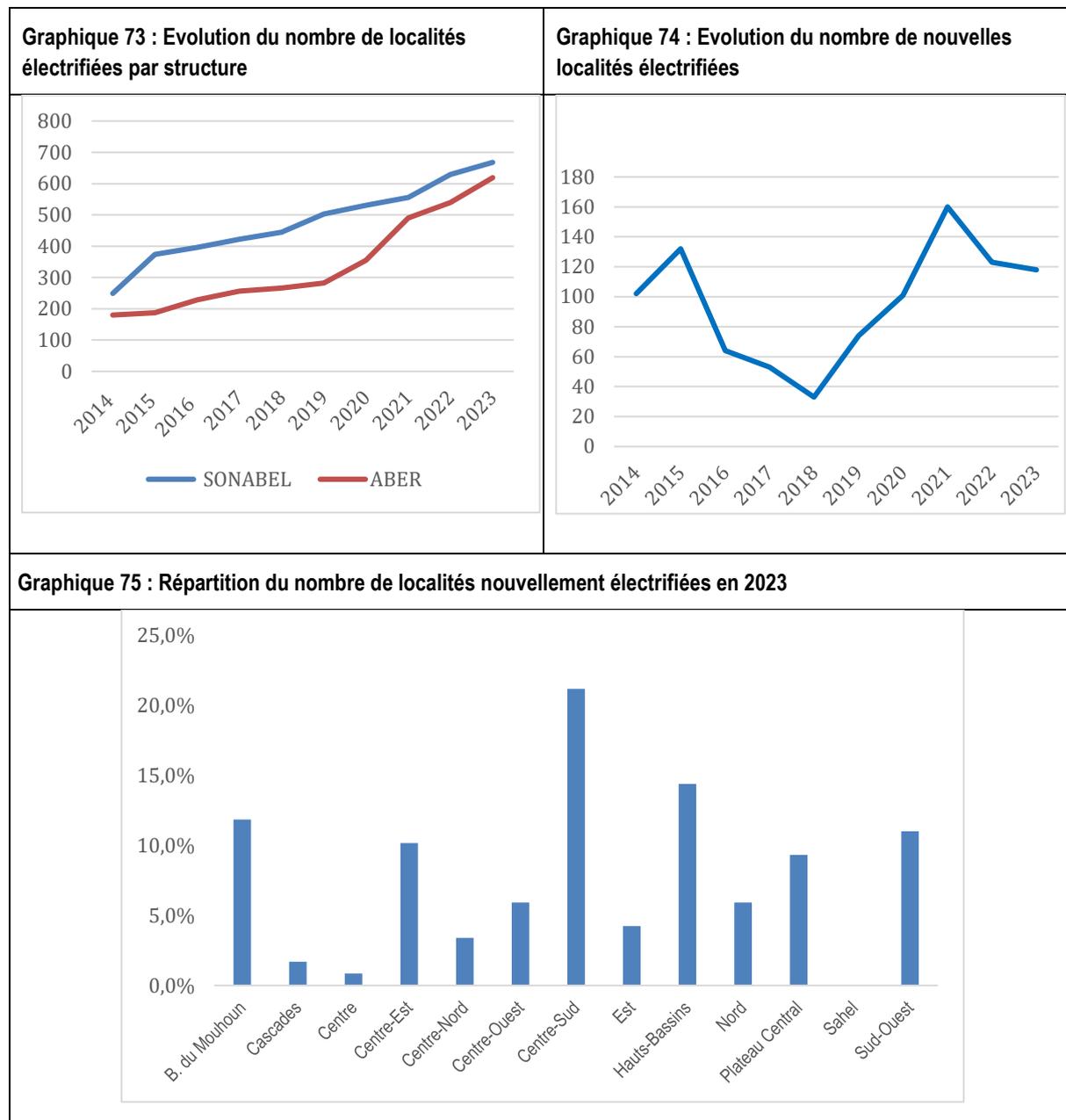
La région du Centre-Sud enregistre le plus de localités nouvellement électrifiées en 2023 avec **25** localités tandis que la région du Sahel n'a bénéficié d'aucune nouvelle localité électrifiée dû principalement à la situation sécuritaire.

Source : DGESS/ MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2023.

Tableau 19 : Récapitulatif du nombre de localités électrifiées

	Nombre en 2023	TAMA (%) 2023 /2021	Variation (%) 2023/2022
Localités électrifiées	1287	13,0	118

Source : Annuaire statistique, 2023



6.8. Abonnement

Points saillants :

- ❖ Baisse du taux de croissance du nombre d'abonnés en 2023
- ❖ **27,6%** de croissance moyenne annuelle du nombre d'abonnés au prépaiement entre 2014 et 2023.

Commentaire :

Sur la période 2014-2023, le nombre d'abonnés est passé de **537 582** à **1 119 179** soit une croissance annuelle moyenne de **8,5%** contre **7,6%** de 2022 à 2023.

Entre 2014 et 2023, la croissance moyenne annuelle du nombre d'abonnés au prépaiement est de **27,6%**, contre une baisse de **3,7%** pour le Post-paiement. Entre 2022 et 2023, le nombre d'abonnés au prépaiement est passé de **613 870** à **749 251** soit un taux de croissance de **22,1%** et celui du post-paiement est passé de **366 868** à **301 934** soit une baisse de **17,7%**. La proportion des abonnés basse tension au prépaiement représente **71%** contre **28,6%** pour les basses tensions classiques en 2023. Cette situation est imputable à la mise en œuvre de la politique de remplacement des compteurs post-paiement par des prépayés.

Le nombre d'abonnés varie suivant les régions administratives. Le Centre et les Hauts Bassins comptent **59%** du total des abonnés sur le plan national. Les régions du Plateau Central, du Sahel et du Centre-Sud enregistrent **4,5%** du nombre total des abonnés en 2023.

Note méthodologique

Compteur Prépayé : un dispositif qui vise à faire payer au client un service avant l'utilisation de celui-ci ;

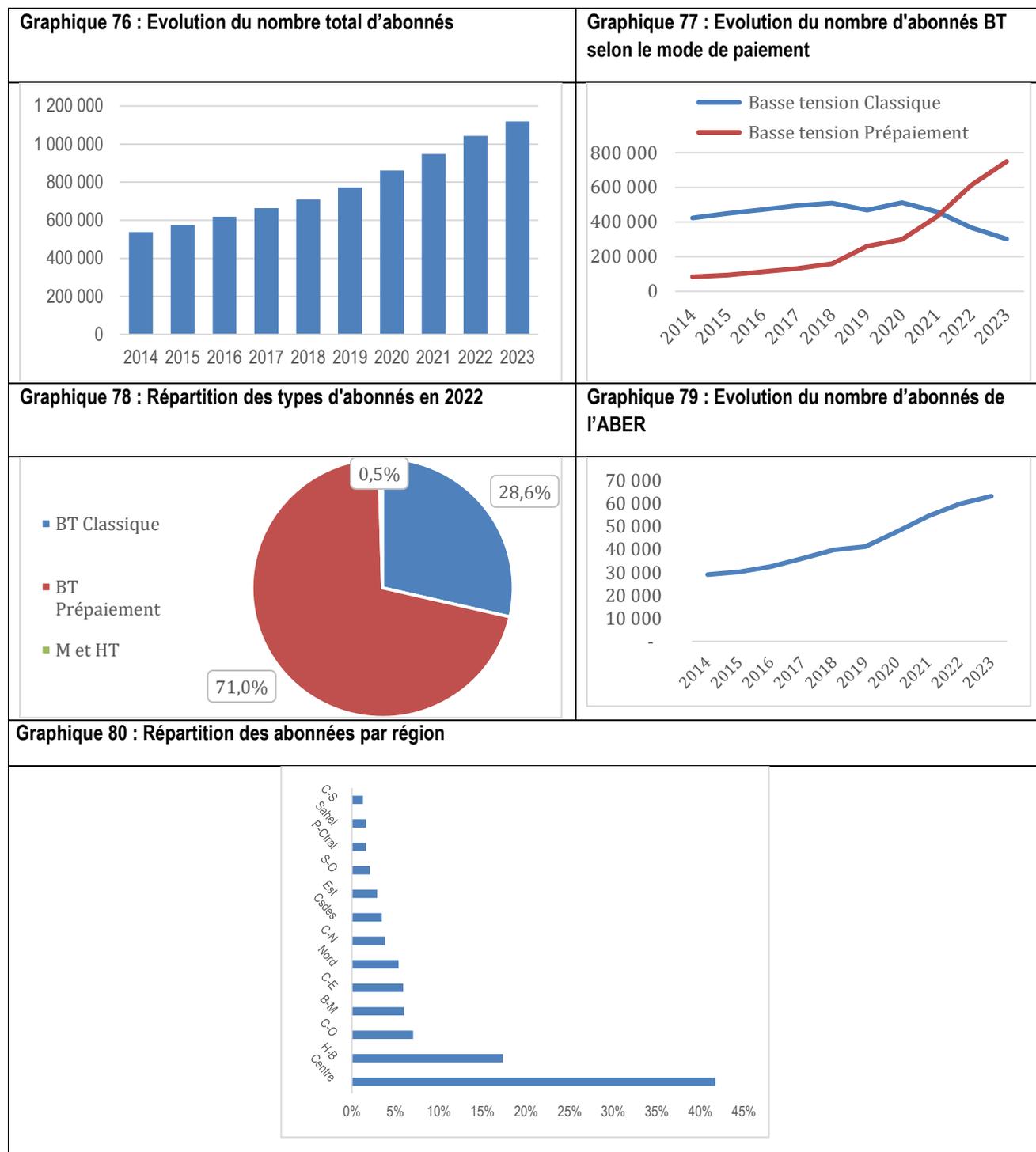
Compteur Post-payé : un dispositif qui vise à faire payer au client un service après l'utilisation de celui-ci.

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2023.

Tableau 20 : Récapitulatif du nombre d'abonnés

	Nombre en 2023	%	Variation	
			2023/2022	TAMA 2023/2014
Abonnés total	1 119 179	100%	7,3%	8,5%
Prépaiement	749 251	66,9%	22,1%	27,6%
ABER	63 183	5,6%	5,6%	9,0%

Source : Annuaire statistique, 2023



6.9. Consommation d'énergie électrique

Points saillants :

- ❖ 50% de la consommation d'énergie électrique en basse tension ;
- ❖ Baisse continue de l'énergie vendue en post-paiement depuis 2021.

Commentaire :

L'énergie électrique consommée continue d'augmenter suivant le rythme de croissance des abonnements. En 2023, la consommation totale d'énergie électrique est de **2 344,1 GWh** contre **2 172,8 GWh** en 2022, soit une hausse de **7,9%**. La quantité d'énergie consommée en basse tension représente **50,3%** de la consommation totale d'électricité.

Suivant le mode de paiement, la quantité d'énergie électrique vendue en post-paiement est passée de **659,1 GWh** à **595,8 GWh** soit une baisse de **9,6%** par rapport à 2022. La consommation en électricité des prépayés en 2023 s'est accrue de **41,7%** par rapport à 2022 passant ainsi de **411,4 GWh** à **582,9 GWh**.

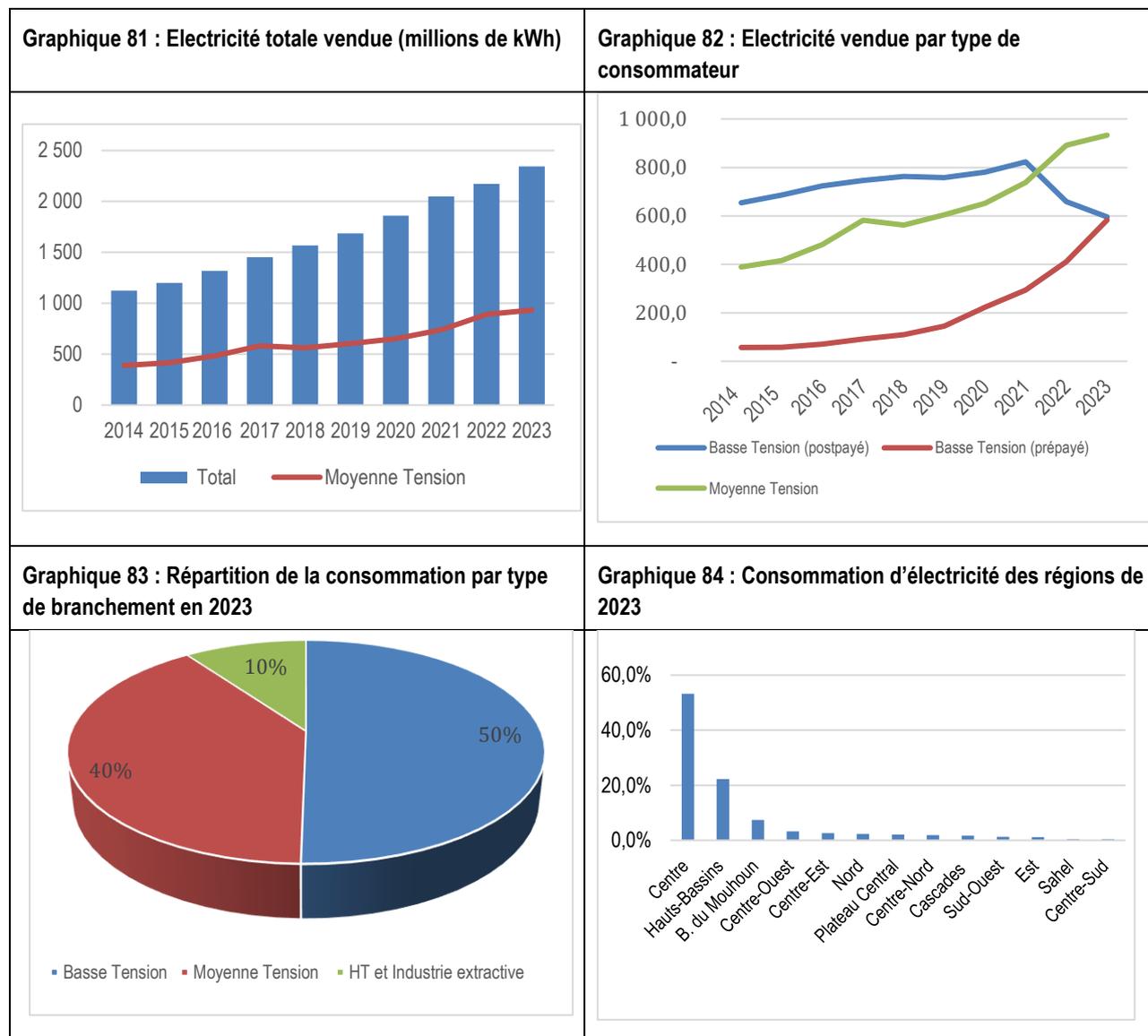
Le niveau de consommation d'électricité varie d'une région à une autre. Les régions du Centre et des Hauts Bassins principales zones urbaines sont les grandes consommatrices d'électricité avec respectivement **53,2%** et **22,2%** de la consommation totale. Par contre, les régions du Sahel et du Centre-Sud, enregistrent quant à elles les niveaux de consommation les plus bas avec respectivement **0,5%** et **0,4%** de la consommation totale.

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2023.

Tableau 21 : Récapitulatif de la consommation en énergie électrique

	En 2023 (en millions de kWh)	TAMA (%)2023/2014	Variation (%) 2021/2022
Ensemble	2 344,1	8,5%	7,9%
Prépayés	582,9	29,5%	41,7%
Haute Tension	232,2	28,2%	10,1%

Source : Annuaire statistique, 2023



6.10. Consommation en combustibles des centrales thermiques de la SONABEL

Point saillant :

- ❖ Baisse de **16,67%** de la consommation spécifique en lubrifiants ;
- ❖ Hausse de **21,21%** de la consommation en combustibles

Commentaire :

La quantité de combustibles consommée par les centrales thermiques de la SONABEL est en hausse de **21,21%** par rapport à 2022 passant **118 936,0145 tonnes** en 2022 à **144 159,164 tonnes** en 2023.

La consommation totale d'huile par les centrales thermiques de la SONABEL a été de **500 tonnes** en 2023 contre **540,8 tonnes** en 2022 soit une baisse de **7,5%**.

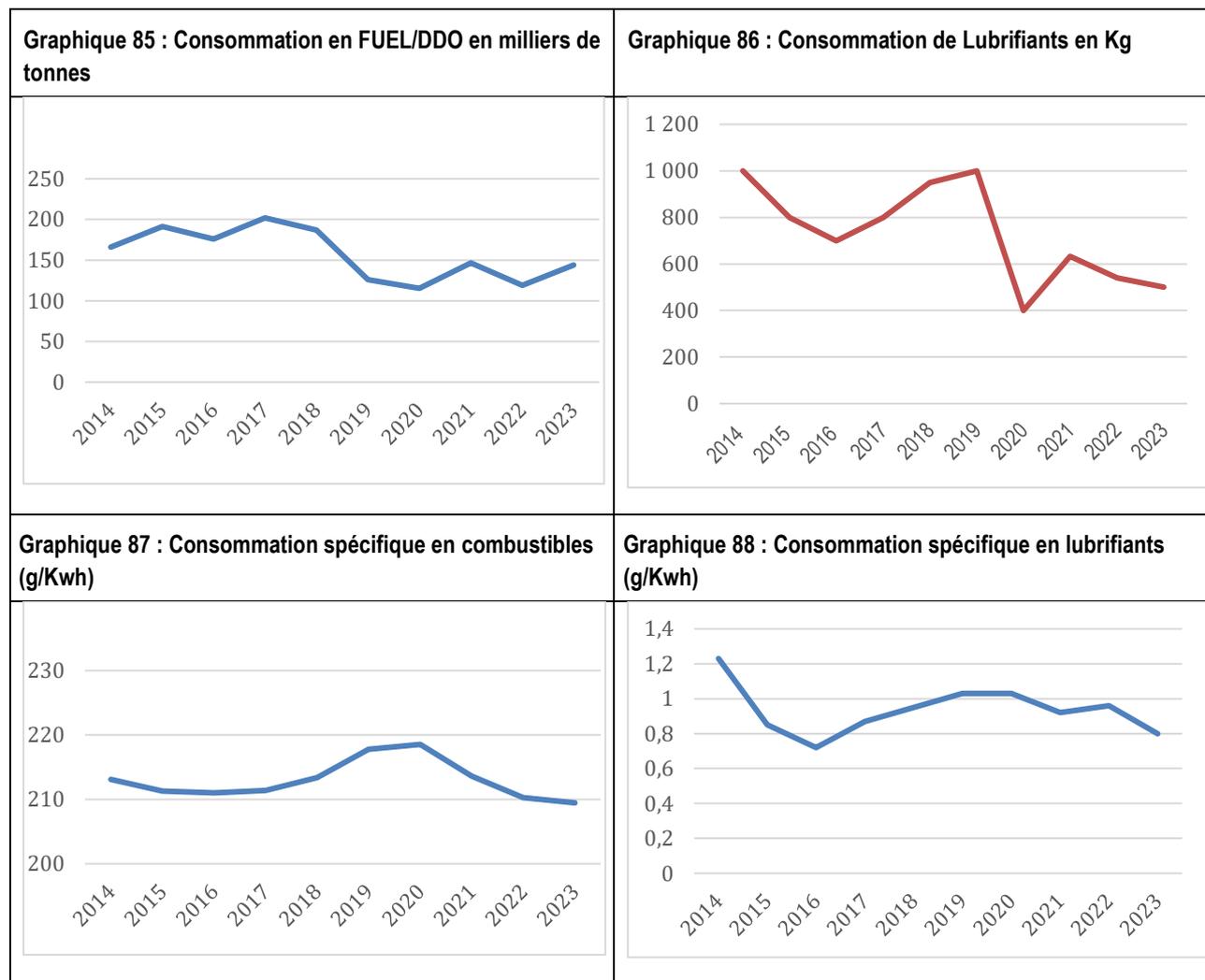
Les consommations spécifiques ont connu une baisse de **0,39%** pour les combustibles et **16,67%** pour les lubrifiants. Ces baisses sont liées principalement au fonctionnement en plein régime de la nouvelle centrale de Kossodo 2 ayant des consommations spécifiques plus basses combiné à une faible utilisation de certaines centrales vieillissantes.

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2023.

Tableau 22 : Consommation des centrales

	En 2023	Variation (%) 2023 /2022
Combustibles FUEL/DDO (en milliers de tonnes)	144,7	21,21%
Consommation spécifique en combustibles (g/kWh)	209,46	-0,39%
Lubrifiants (en milliers de tonnes)	0,5	-7,55%
Consommation spécifique en lubrifiants (g/kWh)	0,8	-16,67%

Source : Annuaire statistique, 2023



7. HYDROCARBURES

Points saillants :

- ❖ Hausse de **61,1%** du volume de jet a1 acheté ;
- ❖ Hausse de **88,1%** du volume du gaz butane acheté

Commentaire :

Le rythme moyen annuel de croissance des achats des hydrocarbures liquides de la SONABHY est de **11,9%** sur la période 2014-2023. En 2023, les achats des hydrocarbures liquides ont augmenté de **26,4%** par rapport à l'année précédente. Il faut noter que le super 91 et le gasoil sont les produits les plus achetés avec respectivement **42,7%** et **37,5%** du volume total des hydrocarbures liquides achetés. Par rapport à 2022, le Jet A1 est le produit qui a connu la plus grande hausse en 2023, soit **69,1%** suivi du Super 91 avec **40,8%**.

La quantité des hydrocarbures liquides vendue en 2023 est de **2 165 950 m³**. Elle a connu une baisse de **1%** par rapport à 2022 (**2 188 300 m³**). Cette baisse est liée principalement à la baisse du volume du Super 91 vendu qui est passée de **944 100 m³** à **898 100 m³** soit une baisse de **4,9%**.

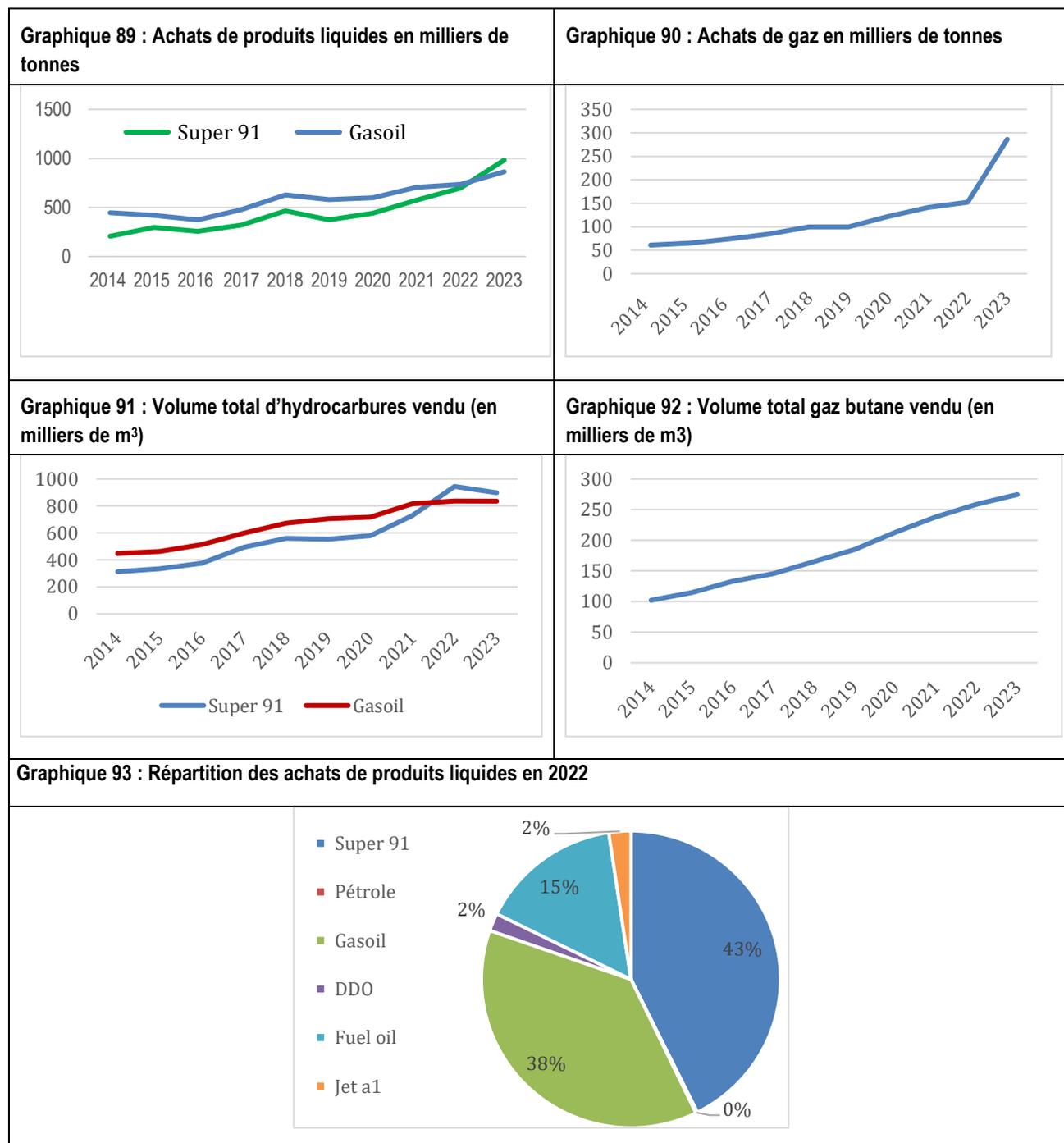
Les achats des hydrocarbures gazeux ont augmenté de **88,1%** entre 2022 et 2023 avec un taux d'accroissement moyen annuel de **18,8%** sur la période 2014-2023. Le volume de ces hydrocarbures vendus connaît la même tendance haussière que les achats avec une augmentation de **6,1%** entre 2022 et 2023.

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2023.

Tableau 23 : Récapitulatif des achats des hydrocarbures

	En 2023 (en milliers de tonnes métriques)	TAMA (%) 2023 /2014	Variation (%)2023 /2022
Produits liquides	2 304	11,9%	26,4%
Gasoil	864,1	7,6%	17,34%
DDO	44,4	20,5%	35,75%
Jet a1	54,8	5,3%	69,07%
Super 91	983,3	18,9%	40,83%
Gaz	286,25	18,8%	88,07%

Source : Annuaire statistique, 2023



EQUIPE DE L'ELABORATION DU TABLEAU DE BORD 2023

Supervision

Banséli YONLI, Directeur Général des Etudes et des Statistiques Sectorielles ; email : byonli@yahoo.fr

Collecte et traitement des données

- Iliassa ZOUGMORE, Directeur des statistiques sectorielles et de l'évaluation, email : ziliassa@yahoo.com
- Dar SOME, Chef de service de la production statistique, email : somedar@yahoo.com
- Moumouni COULIBALY, Chef de service des enquêtes et de l'évaluation, email : mounicoul1@gmail.com

Membres

Nom et Prénom (s)	Structure	E-mail
ZAMPOU Oussou	BE-SG	oussouzampou65@gmail.com
SONTIE Mamou	DGCM	mamousontie11@gmail.com
DIALLO Adama	DGC	dadamafirst@gmail.com
DIALLO Boureima	SP-ITIE	Boureimadiolla29@gmail.com
DJIGUEMDE G. Samuel	BUMIGEB	gsdjiguemde@bumigeb.net
SAWADOGO Sayouba	SONASP	sayouba.sawadogo@aneemas.bf
MEDAH Yeltooli Jeannie J.	DGMG	yeltoolina@gmail.com
TRAORE Daouda	PS/MEMC	Daoutra75@gmail.com
DIALLO Mariam	ST/CLPI	mariamdiallo2422@gmail.com
NIKIEMA Boureima	DGF/MEMC	boureimanik1010@gmail.com
OUEDRAOGO Mariam Rose	DGE	ouedrm63@gmail.com
TRAORE/OUEDRAOGO Binta	DGESS	ouedasbinta@yahoo.fr
KABA Alfred	SP/CNM-FMDL	Alfredkaba858@gmail.com
BOGNINI Souleymane	SONABEL	souleymane.bognini@sonabel.bf
OUATTARA Hema S. Nenouma	DGESS	zigchadenov@gmail.com
HIEN Vouombar	DGESS	hiencyrien@gmail.com
MANO Y. Landry Clotaire	ABER	yempabou.mano@aber.bf
BAMOGO Salam	DRH	salbam8@gmail.com
SALAMBERE/ZERBO Nafissatou Yasmina	ANEREE	zebnafr@yahoo.fr

© Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS)

MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES

Avenue KADIOGO 01 BP 644 Ouagadougou 01 – Burkina Faso

Tél. : (226) 25 40 78 46 Fax : (226) 25 40 78 70

Courriel : dgesmemc@gmail.com

Site web : www.energie.bf